



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 4 juillet 2003 — Vol. 38 N° 3

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales,
du Sport et du Loisir (2): volet Sport et loisir**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 4 juillet 2003 — Vol. 38 N° 3

Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Jean-Marc Fournier	1
M. Claude Boucher	3
Discussion générale	4
Projet de candidature conjointe Québec-New York pour les Jeux olympiques d'hiver	4
Abolition d'un bulletin de nouvelles du sport de Radio-Canada	7
Document déposé	8
Soutien aux athlètes de haut niveau	8
Mesures envisagées pour protéger la langue française et la culture québécoise dans le sport	10
Augmentation des crédits consacrés au sport et au loisir	11
Promotion du loisir et de l'action bénévole	13
Critères utilisés pour déterminer le montant accordé aux députés pour le soutien à l'action bénévole	14
Avenir du programme Ça bouge après l'école	15
Crédits affectés à la promotion de la sécurité et de la recherche	17
Augmentation du temps consacré à l'éducation physique au secondaire	18
Crédits affectés à la promotion de la sécurité et de la recherche (suite)	18
Financement du programme Québec en forme	19
Bilan de la campagne Vis ton énergie	19
Soutien aux infrastructures de sport et de loisir	19
Adoption des crédits	21

Autres intervenants

M. François Ouimet, président
M. Tony Tomassi, président suppléant

M. Daniel Bouchard
M. Laurent Lessard
Mme Agnès Maltais
Mme Francine Gaudet

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le vendredi 4 juillet 2003 — Vol. 38 N° 3

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales,
du Sport et du Loisir (2): volet Sport et loisir**

(Neuf heures trente et une minutes)

Le Président (M. Ouimet): S'il vous plaît! Nous allons débiter nos travaux. Je déclare la séance de la commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demanderais à toutes les personnes de bien vouloir fermer leur téléphone cellulaire.

La commission se réunit afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires qui relèvent de la responsabilité du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour l'année financière 2003-2004. Une enveloppe totale de deux heures consécutives a été allouée pour l'étude du programme 8, intitulé Développement du sport et du loisir.

M. le secrétaire, bienvenue, bonjour.

Le Secrétaire: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. Alors, M. Blackburn (Roberval) est remplacé par Mme Gaudet (Maskinongé) pour l'avant-midi; M. Clermont (Millelles) est remplacé par Mme Loisel (Saint-Henri—Sainte-Anne) pour l'avant-midi; M. Côté (Dubuc) est remplacé par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean); M. Deslières (Beauharnois) est remplacé par M. Boucher (Johnson); et M. Legendre (Blainville) est remplacé par M. Turp (Mercier).

Le Président (M. Ouimet): Merci. Avant de débiter les remarques préliminaires, M. le député de Johnson, le mode de fonctionnement que nous avons hier, auquel vous avez assisté, est-ce que ça vous convient?

M. Boucher: Tout à fait.

Remarques préliminaires

Le Président (M. Ouimet): Ça convient à tous les membres de la commission? M. le ministre? Alors, nous allons procéder de cette façon. Nous allons mettre aux voix l'élément de programme à la fin de la commission. Alors, M. le ministre, je vous cède la parole pour vos remarques préliminaires.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, M. le Président. Chers collègues de la commission parlementaire, j'ai le plaisir, à l'occasion de l'étude des crédits devant la commission de l'aménagement du territoire, de vous faire part aujourd'hui des actions que nous entendons accomplir et des défis que nous entendons relever au cours de la prochaine année pour le volet Sport et loisir.

Auparavant, vous me permettrez de présenter les personnes qui m'accompagnent autour de cette table. Vous aurez reconnu ceux qui ont participé à nos travaux hier: Denys Jean, mon sous-ministre, qui est à mon extrême droite; Jean-Philippe Marois, qui est mon directeur de cabinet, qui est à ma gauche; et deux nouvelles personnes qui se joignent à nous aujourd'hui, Jean-Pierre Bastien, qui est le sous-ministre adjoint au Loisir et au Sport, qui est tout près de moi, à droite, et Gaëtan Simard, qui est attaché politique, responsable des dossiers de loisir et de sport, à l'extrême gauche.

Le 29 avril dernier, lorsque le premier ministre m'a confié la responsabilité des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, il affirmait que le loisir et le sport figurent parmi les secteurs d'activité où l'intervention du gouvernement du Québec est particulièrement importante. Inutile, donc, de vous dire que j'entends répondre de façon dynamique à cet appel.

Le loisir et le sport sont des responsabilités stratégiques, au gouvernement du Québec, notamment au chapitre de la santé des Québécoises et des Québécois, et, de ce fait, ces secteurs méritent qu'on en confirme l'importance et qu'on y consacre des ressources. J'entends assumer pleinement le rôle qui m'a été confié en accompagnant l'ensemble de nos partenaires dans le développement du loisir et du sport.

Dans le contexte du cadre budgétaire difficile dont nous avons hérité, nous sommes donc particulièrement fiers de souligner que l'enveloppe budgétaire consacrée au sport et au loisir est augmentée de 7 millions de dollars, passant de 68 millions à 75. Encore plus, cette enveloppe est en hausse de 1,8 million par rapport au budget virtuel déposé en mars dernier par le précédent gouvernement. C'est là une manifestation concrète de notre engagement à soutenir le développement du sport et du loisir au Québec, à lutter contre la sédentarité, en somme, à contribuer à la santé collective et individuelle des Québécoises et des Québécois.

Le budget des dépenses prévoit la reconduction intégrale des sommes consacrées au soutien des organismes nationaux et régionaux de loisir et de sport de même que les centres communautaires de loisir et les camps de vacances.

Qui plus est, il a été possible de réaliser un effort budgétaire spécifique de 6 millions de dollars additionnels, permettant ainsi d'aller de l'avant avec le programme Équipe Québec. Nos athlètes méritent l'appui nécessaire à la pleine expression de leur talent et de leurs capacités sportives. La recherche de l'excellence sportive ne peut s'accomplir que si les besoins financiers et matériels de base sont comblés et que si l'encadrement d'entraîneurs compétents est disponible. C'est pourquoi nous avons prévu ces 6 millions de dollars supplémentaires qui permettront la réalisation des objectifs d'excellence sportive du programme Équipe Québec. C'est un nouvel engagement financier qui vient confirmer l'appui du gouvernement aux athlètes.

Avec le programme Équipe Québec, qui vise également à promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique, il sera possible, par la mise en place d'un forum annuel des athlètes et des entraîneurs et par l'organisation d'activités ponctuelles, de sensibiliser davantage les jeunes Québécoises et Québécois au mérite d'un mode de vie physiquement actif et de favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec. Cette promotion des valeurs et des bienfaits du sport et de l'activité physique se voit également appuyée quotidiennement par le programme Kino-Québec.

Par ailleurs, par rapport à ce qu'avait promis le précédent gouvernement, il est important de noter que le Programme de soutien à l'action bénévole a été relevé de façon significative afin de permettre aux députés de toutes les circonscriptions du Québec d'appuyer des activités communautaires de loisir et de sport. Des crédits supplémentaires de 3 millions sont prévus à cet effet.

Tous ces efforts budgétaires ont été réalisés car nous avons la conviction profonde que le loisir, le sport et la vie associative qui les accompagne ont de nombreuses retombées bénéfiques pour l'individu lui-même et également pour l'ensemble de la communauté. Je suis persuadé que vous partagez cette conviction.

Les pressions grandissantes sur le système de santé québécois, couplées aux phénomènes de sédentarité, d'obésité, de marginalisation et de pauvreté ont amené de nombreux changements dans la façon de percevoir la société et la santé publique au cours de la dernière décennie. La notion de prévention occupe désormais et à juste titre une place prépondérante dans le discours et dans les actions qui en découlent. Incidemment, le domaine du loisir et du sport a été réaffirmé comme une importante préoccupation au cours des prochaines années.

Ainsi la promotion d'un mode de vie physiquement actif de même que la promotion du loisir et du sport comme outil de bien-être et d'équilibre sont de plus en plus véhiculées comme étant les avenues devant être empruntées par les citoyens pour améliorer leur qualité de vie et repousser la maladie. Les efforts que nous consacrons comme gouvernement afin de promouvoir le loisir et le sport s'inscrivent dans cette logique, que ce soit, par exemple, par la lutte à la sédentarité, le soutien à la prise en charge par les citoyens de leur milieu, la valorisation du bénévolat et de la vie associative, ainsi de suite. Tous ces gestes favorisent le mieux-être de la population et contribuent à briser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, de la violence et de l'exclusion. La pratique d'activités sportives et de loisir est donc un véritable outil de développement et d'éducation offert à tous, et ce, particulièrement chez les jeunes dans leur cheminement pédagogique et personnel. Le sport et le loisir permettent de développer le plein potentiel physique des jeunes mais également leur potentiel intellectuel en favorisant l'équilibre et la prise de saines habitudes de vie.

Mon rôle de ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir s'articulera justement autour de cette préoccupation constante d'amélioration de la qualité de vie par une pratique saine et sécuritaire d'activités

de loisir et sportives. En effet, malgré les efforts et les réalisations des milieux du loisir et du sport, nous faisons toujours face à un grand nombre d'enjeux majeurs auxquels il importe de continuer de s'attaquer. Je compte donc poursuivre mon travail afin de contribuer à ce que la population pratique davantage d'activités physiques, de loisir et de sport dans un contexte sain et sécuritaire, de faire valoir le potentiel préventif et curatif de l'activité physique, du loisir et du sport pour le mieux-être de la population et le développement de la société québécoise, de contribuer aussi au développement de l'excellence sportive et de faire valoir au sein de l'appareil gouvernemental les valeurs et les bienfaits de la pratique régulière d'activités physiques, du loisir et du sport.

● (9 h 40) ●

Ainsi, nous allons poursuivre le travail et orienter nos actions autour d'objectifs quinquennaux bien ciblés qui répondent aux besoins et aux nouveaux paramètres de pratique du loisir et du sport. Pour ce faire, nous entendons déposer trois plans d'action, respectivement en matière de loisir public, de sport et d'activité physique, et de promotion de la sécurité. L'intervention du gouvernement et de ses partenaires doit contribuer au développement du loisir public et de la vie associative et permettre aux Québécois de choisir parmi un large éventail de possibilités de pratiques saines et sécuritaires dans des conditions d'accessibilité optimales favorisant une meilleure qualité de vie individuelle et collective.

Les objectifs quinquennaux visés dans ce domaine doivent reposer d'abord sur la concertation, la cohésion et la mise en complémentarité des réseaux et des interventions avec les partenaires du milieu et les autres ministères et organismes gouvernementaux, le maintien aussi et le renforcement de l'action bénévole, enfin, le soutien des partenaires dans le développement du loisir public. Les intervenants dans le domaine du loisir sont nombreux, et il est plus que jamais essentiel de dépasser le discours sur les spécificités de chacun pour en formuler un nouveau sur les complémentarités nécessaires des uns et des autres et permettre leur réseautage.

Par ailleurs, le maintien et le renforcement de l'action bénévole sont également des enjeux majeurs. Les bénévoles, nous le savons tous, représentent la pierre angulaire de l'organisation du loisir et du sport au Québec. Il nous faut consentir davantage d'énergie à l'égard du bénévolat et donner une vision de développement et de soutien aux bénévoles et aux associations.

Nous devons également soutenir adéquatement les partenaires dans le développement du loisir public afin qu'ils fassent preuve d'originalité et d'efficacité dans l'octroi de services à la population. Pour ce faire, des choix collectifs s'imposent, et ceux-ci nécessitent que l'on soit bien informés. Nous maintiendrons donc nos partenariats avec le Laboratoire en loisirs et vie communautaire, qui joue un rôle important, notamment sur les plans de la formation et du perfectionnement, de l'encadrement de la relève et de la recherche, ainsi qu'avec l'Observatoire québécois du loisir, qui a vu le jour l'an dernier. Ces deux mécanismes sont animés par des partenaires du milieu en collaboration avec le Secrétariat au loisir et au sport.

En matière de sport et d'activité physique, l'approche gouvernementale en matière de développement du sport — que ce soit l'initiation, la récréation, la compétition et l'excellence — et de promotion de l'activité physique contribuera à la mise en place de ressources et d'environnements favorables qui feront qu'un maximum de citoyens auront un mode de vie physiquement actif, de même que la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans des conditions convenant à leurs besoins, attitudes et aspirations.

Les quatre objectifs ciblés en matière de sport et d'activité physique reposeront sur la volonté de: contribuer à augmenter le pourcentage de la population québécoise qui a un mode de vie physiquement actif; contribuer aussi à augmenter la participation aux activités sportives de qualité dans les sphères de l'initiation, de la récréation et de la compétition; contribuer à améliorer les performances qu'obtiennent les Québécois, de façon loyale et conforme à l'éthique, sur les scènes sportives canadiennes et internationales; affermir le leadership du Secrétariat au loisir et au sport en tant que répondant officiel des dossiers du sport et de l'activité physique au sein du gouvernement du Québec.

En matière de promotion de la sécurité, l'intervention gouvernementale doit reposer sur la volonté de préserver les valeurs associées à la pratique du loisir et du sport et d'en optimiser les retombées positives pour la population québécoise. Nous interviendrons prioritairement auprès des jeunes de 12 à 17 ans. C'est dans ce groupe d'âge que l'on trouve le plus haut taux de traumatismes, et on constate aussi une incidence de blessures élevée chez ceux qui participent à une activité de loisir ou de sport. Ainsi, les deux objectifs principaux en matière de promotion de la sécurité seront certainement de réduire l'incidence de blessures mesurée dans les groupes d'âges de 12 à 17 ans et de diminuer de façon mesurable les actes contraires à l'éthique sportive dans les milieux où évoluent principalement ces jeunes.

À la lumière des actions proposées — et je termine là-dessus, M. le Président — et des efforts budgétaires consentis, je suis très enthousiaste et j'ai la ferme conviction que nous arriverons à mieux développer le loisir et le sport au Québec. Nous prêterons attention aux multiples besoins des bénévoles, des citoyens, des pratiquants et des athlètes, et ce, tout en nous assurant que l'ensemble des acteurs concernés s'engageront de concert dans l'atteinte de cet objectif. Certainement, M. le Président, la volonté, les efforts de concertation et les actions ciblées seront au rendez-vous que le gouvernement mènera. Merci.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre, pour vos remarques préliminaires. M. le député de Johnson et porte-parole pour le sport et le loisir.

M. Claude Boucher

M. Boucher: Merci, M. le Président. Alors, M. le ministre, je vous salue, je salue aussi M. le sous-ministre et les personnes qui vous accompagnent du Secrétariat au Loisir et au Sport, des gens avec qui j'ai eu le grand plaisir de travailler et de produire un rapport

qui a été retenu par le gouvernement sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les plans d'eau, des gens qui font un travail tout à fait exceptionnel et dont je profite de l'occasion pour féliciter.

Je suis heureux aussi, avant d'aborder le sujet pour lequel on est ici, de saluer les Mondiaux de la Jeunesse, à Sherbrooke, qui se déroulent actuellement. Le gouvernement précédent avait, grâce à ses interventions, permis la construction d'un stade et favorisé la venue de ces Mondiaux à Sherbrooke. Et il y a des centaines de jeunes de dizaines de pays dans le monde qui sont présents à Sherbrooke. Alors, M. le ministre, j'aimerais que vous vous joigniez à moi pour les saluer avec enthousiasme.

M. Fournier: ...personnellement, d'ailleurs.

M. Boucher: Le gouvernement actuel a des chaussures importantes et très grandes à chausser, compte tenu que le titulaire de ce ministère était mon collègue Richard Legendre, qui avait fait beaucoup, et le gouvernement du Parti québécois, de ses responsabilités ministérielles, sort la tête haute. Son bilan en matière de sport et loisir est particulièrement reluisant. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les intervenants du milieu sportif, qui, à maintes reprises, ont souligné les actions du gouvernement et qui aujourd'hui s'inquiètent du sort qui sera réservé à leurs programmes d'activités. Ce sont aussi des chroniqueurs qui affirment que, «durant les 24 mois qu'a duré son mandat, le nouveau critique aux régions a lancé ou reconduit plusieurs programmes pour redonner envie aux jeunes de bouger et augmenter la visibilité du Québec lors des grands rendez-vous internationaux. Kino-Québec, Équipe Québec, *Le sport, un moyen de réussir à l'école*, *Vis ton énergie*, la Fondation Bruny Surin et Québec en forme sont quelques-uns de ces programmes.» Tels sont les propos de Jean-Pierre Balleux, chroniqueur pour Radio-Canada sport.

Le Parti québécois avait compris aussi que la santé, et le ministre doit bien le savoir, lui qui a été un virulent critique en matière de santé, il doit bien le savoir que la santé des gens ne passe pas seulement par les salles d'urgence ni les hôpitaux, elle passe en amont, par la prévention, la sensibilisation, l'activité physique, le sport et le loisir. Et vous l'avez évoqué, d'ailleurs, M. le ministre, très heureusement. C'est pourquoi aussi il faisait de la question de conciliation famille-travail un enjeu primordial. Permettre aux parents de passer du temps en famille et de faire des activités ne peut qu'avoir un impact bénéfique sur leur santé et celle de leur famille. C'est pourquoi il promettait aux Québécoises et aux Québécois beaucoup plus que les deux autres partis quant au sport. Ce n'était pas des promesses en l'air, puisque le gouvernement du Parti québécois avait toute la crédibilité qu'il fallait pour mener à bien ses projets et ses engagements: 75 millions en cinq ans pour inciter des jeunes à faire du sport, crédit d'impôt remboursable de 100 \$ par enfant aux familles pour l'achat de matériel ou pour l'inscription à des activités. Il s'était engagé à faire passer le nombre d'heures d'éducation physique au secondaire de une heure et demie à 2 heures par semaine, donc 30 minutes supplémentaires d'éducation physique par semaine. Il

s'est engagé à procéder à l'embauche de 450 enseignants spécialisés au coût de 27 millions par année; 10 millions sur cinq ans pour la mise à niveau d'équipements de sport élite.

Par contre, le Parti libéral du Québec l'a dit à maintes reprises qu'il fera de la santé sa priorité. Or, pour un gouvernement qui s'est engagé à associer l'ensemble de la population à une plus grande conscientisation des déterminants de la santé, il s'est avéré qu'il n'y a eu aucun mot de la question du sport et du loisir dans le discours inaugural. En fait, le premier ministre a prononcé le mot «sport» une seule fois, lorsqu'il a parlé des responsabilités du ministre. Étonnés de voir que le sport n'apparaissait pas comme priorité du gouvernement actuel, nous avons attendu le budget pour voir s'il ne se rattraperait pas lors de cette deuxième occasion. Mais où était donc le ministre responsable du Sport et du Loisir lorsque son collègue a préparé le budget? N'a-t-il pas tenté de faire valoir l'importance, de glisser un mot sur le sport et le loisir? Le budget a été déposé, le discours lu et toujours rien pour le sport, pas un seul mot dans le budget.

● (9 h 50) ●

Et je cite une intervention qui a été faite dans les médias: «Il y a eu plusieurs points d'interrogation dans nos têtes, a indiqué Michel Gendron, relationniste de l'organisation sportive. Nous attendons le dépôt des crédits cet après-midi pour voir si nos programmes seront touchés. Nous allons surveiller de très près les enveloppes allouées à l'éducation, au sport et au loisir parce que le nouveau budget du gouvernement du Québec ne prévoit rien pour le sport directement ou indirectement. En fait, le ministre des Finances, Yves Séguin, n'a pas prononcé le mot "sport" une seule fois lors du dépôt du budget jeudi à l'Assemblée nationale. Malgré l'énoncé économique, que l'on dit austère, les principaux intervenants dans le monde du sport amateur québécois devraient se réjouir. Or, à Sports-Québec notamment c'est le branle-bas de combat. Les attentes étaient grandes. Les gens étaient profondément déçus.»

Il y a donc plusieurs points d'interrogation chez les organisations sportives, tout comme chez l'opposition officielle évidemment. Nous tenterons aujourd'hui d'obtenir des réponses précises et claires sur toutes ces questions. Une chose apparaît certaine toutefois, toutes les mesures annoncées dans le budget de ma collègue l'ex-ministre des Finances sont balayées. Sans même en tenter l'expérience, le gouvernement actuel a fermé les yeux sur des mesures qui ont suscité l'enthousiasme du milieu. Ces mesures provenaient pour la plupart des idées évoquées lors des consultations qui ont été faites dans le milieu, mais le gouvernement libéral nous a fait la preuve qu'il accorde très peu d'importance à la consultation. Pourtant, la tradition politique veut que les programmes officiellement annoncés par un parti défait soient maintenus avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti, surtout quand ils répondent à des engagements aussi évoqués par le parti qui a maintenant été élu au pouvoir. Au-delà de ce qui ne sera pas fait, nous nous assurerons donc aujourd'hui, M. le ministre, que le gouvernement ne défera pas ce qui a été fait. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le député de Johnson. Voilà qui met la table pour le début de l'étude des crédits, à moins qu'il y ait d'autres remarques préliminaires. S'il n'y en a pas, je vous recède la parole, M. le député de Johnson.

Projet de candidature conjointe Québec-New York pour les Jeux olympiques d'hiver

M. Boucher: Merci, M. le Président. Alors, M. le ministre, suite au dépôt des crédits, on constate que le développement du sport et loisir ne subit pas de baisse dramatique, même si le Secrétariat au loisir et au sport n'est plus. Au contraire, il connaît même une hausse par rapport à 2002-2003. En effet, en 2002-2003, près de 68 millions y étaient consacrés; le gouvernement libéral planifie aujourd'hui les dépenses de 74,6 millions. Alors, sur l'augmentation des budgets, vous comprendrez qu'on se réjouit, évidemment.

Mais il faut souligner dans nos interventions que le nouveau budget ne prévoit rien pour le sport directement ou indirectement, en tout cas c'est ce qui nous semble, et c'est ça qu'on va tenter de comprendre. Équipe Québec... Excusez. Donc, ce que je veux vous souligner, M. le ministre, c'est que, entre le discours que vous venez de prononcer et les crédits... et les messages qu'on avait reçus du gouvernement, là, il y a comme un fossé que nous allons tenter de comprendre, et c'est pour ces questions-là.

Mais, avant d'aller plus loin, je voudrais vous poser quelques questions sur les Jeux du Québec Québec-New York. En février dernier, le gouvernement du Parti québécois et l'État de New York jugeaient l'idée des Jeux olympiques Québec-New York suffisamment séduisante pour mettre sur pied un comité pour évaluer dans quelle mesure l'idée était réaliste. Ma question est fort simple: Qu'en est-il du comité de travail sur les Jeux olympiques Québec-New York? Y a-t-il un suivi de son travail? En est-il venu à des conclusions? Les membres américains et québécois se sont-ils rencontrés et, si oui, à combien de reprises?

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre. M. le ministre.

M. Fournier: Beaucoup de choses à dire. Je ne suis pas sûr que je vais avoir assez des 20 minutes pour m'expliquer sur l'interprétation qu'a faite le critique. J'ai bien compris. Honnêtement, je dois avouer que ça ne doit pas être facile. À votre décharge, ça ne doit pas être très facile ce matin d'essayer de trouver des poignées pour dire que, dans le sport et loisir, on n'est pas au rendez-vous. Vous avez dit qu'il y a beaucoup d'inquiétude. C'est vrai, si on ne regarde pas les crédits, il doit y avoir de l'inquiétude. C'est vrai que, si on ne regarde pas les outils qu'on a, on peut être inquiet. Mais, si on regarde le coffre d'outils puis les outils, quand on pousse la réflexion un petit peu, on s'aperçoit qu'il y a quand même quelques ressources qui sont là.

Je vous ai entendu dire que votre parti, durant la campagne électorale, promettait plus que les autres.

C'est vrai. Il a promis beaucoup. Cependant, ce n'étaient que des promesses. Il nous promettait beaucoup, mais il n'avait pas de ressources. Vous faites référence à des engagements qui ne sont pas respectés. Je dois vous avouer que ce n'était pas facile de respecter plusieurs de vos promesses, engagements qui n'avaient pas de fonds. J'ai passé l'après-midi d'hier à parler du contrat de ville. On fait pas mal notre bout de chemin pour essayer de trouver les fonds pour respecter des engagements que vous aviez pris alors que vous n'aviez pas l'argent pour le faire. C'est écrit dans le contrat de ville. On trouve les moyens, on se débrouille.

Là, vous avez parlé d'engagements qui avaient été pris qu'on n'a pas respectés. Je voudrais d'abord commencer par différencier les engagements concrets faits à l'égard de groupes, de partenaires, qui auraient pu être pris durant le mandat et des promesses électorales tenues dans le discours du budget de la députée de Taillon qui n'était pas adopté. On ne peut pas considérer que c'est un engagement pris, il n'était pas adopté. D'ailleurs, il n'était pas fait pour être adopté, soit dit en passant, parce que, dès le moment où le discours a été fini de prononcer, on a fermé la Chambre puis on est parti en élection. C'était un discours électoral, ce n'était pas un discours du budget, c'était un des chapitres du discours électoral.

Et, dans les mesures dont vous parliez, bien, il y avait des crédits qui allaient avec ce budget-là, mais il n'y avait pas de crédits pour soutenir les mesures dans le budget; c'était à condition de trouver de l'argent. En fait, c'était exactement la même clause qu'il y avait dans le contrat de ville: On s'engage pour tout ça s'il y a de l'argent. Là, on arrive au pouvoir. Nous, on dit: On va trouver l'argent puis, avec l'argent qu'on va avoir, on va pouvoir réaliser des choses. Mais, vous avez raison, il y avait beaucoup de promesses, beaucoup de promesses de la part de votre parti lors de la campagne, mais, en bout de piste, il n'y avait pas de crédits pour les soutenir. Bon. Ça, c'est pour le passé.

Peut-on, dans l'étude des crédits qu'on fait, peut-on passer à côté de ce qui est proposé pour le sport et le loisir dans un contexte budgétaire que vous connaissez lorsque nous sommes arrivés? Vous avez parlé de la santé tantôt et du fait que j'ai déjà soulevé l'importance de la santé. Le gouvernement actuel a mis la santé comme priorité numéro un. Et on considère effectivement dans les déterminants de la santé... Il y a votre collègue qui parlait d'habitation hier matin, c'est une des composantes. Vous aurez noté que les crédits en habitation sont au-delà de ceux qu'avait prévus le gouvernement antérieur. C'est un des déterminants de la santé, l'habitation. Nous sommes un gouvernement de la santé. En habitation, nous avons des crédits supplémentaires que ceux qui avaient été prévus même pour la campagne électorale. Vous nous dites aujourd'hui: Le sport et le loisir sont aussi des déterminants de la santé. J'abonde dans le même sens. Je vous annonce que les crédits que nous avons sont supérieurs à ceux que vous aviez prévus, même si c'étaient des crédits virtuels pour la campagne électorale.

Il y a de l'inquiétude, soit, c'est évident. Il y a toujours de l'inquiétude. Les gens se demandent toujours, d'un budget à l'autre, de crédit à l'autre, qu'est-ce qui va arriver. C'est normal parce qu'il y a toujours une

réévaluation. Vous et moi aujourd'hui pouvons dire à ceux qui sont nos partenaires dans le champ, sur le terrain que les crédits de l'an passé étaient de 68 millions. Les crédits de cette année sont à, si je ne m'abuse, 75 et ceux que vous aviez identifiés en mars dernier, à 73. Pour ceux qui sont inquiets, je réponds: Ne soyez plus inquiets, les crédits que nous avons pour ce volet de déterminant de la santé qui est le sport et le loisir sont en progression à peu près à hauteur de 10 % par rapport à ceux de l'an passé. Les crédits sont supérieurs à ceux que vous aviez, de votre côté, prévus. Donc, l'inquiétude pourrait passer. Il n'y en a jamais assez, M. le député, ça, c'est évident. Il y a tellement de beaux projets, puis il y a tellement de belles choses à faire, puis on a beaucoup de choses à réaliser. Mais, pour ce qui est du volet de l'inquiétude, je dirais qu'elle pourrait s'estomper.

● (10 heures) ●

Et le désir que nous avons... Parce que vous avez sûrement noté qu'il y a une volonté derrière ça, là, une volonté assez fondamentale envers le sport et le loisir. Moi, je l'ai dit d'entrée de jeu, d'ailleurs, lorsque je suis allé à Sport Québec. Parce que ça, c'est une autre inquiétude, je peux peut-être le noter. Il y avait une autre inquiétude aussi. Il y avait un ministre responsable du Sport et du Loisir, et là maintenant c'est jumelé avec les Affaires municipales. Certains vont dire que c'est dommage, je suis sûr que vous allez me plaider pour me dire que c'est dommage qu'il n'y ait plus un ministre juste du Sport et du Loisir. Puis, sur le terrain, les gens trouvaient ça aussi, puis, tu sais, ils auraient aimé mieux qu'il y en ait juste un. Mais, en bout de piste, même le chef de l'opposition actuel se plaignait qu'il avait nommé trop de ministres, à un moment donné. L'histoire veut qu'il aurait même demandé la démission de certains ministres pour pouvoir reformer un Conseil des ministres plus réduit, ce qui aurait évidemment entraîné que Sport et Loisir aurait été amalgamé à quelque chose d'autre. D'ailleurs, sous votre mandat, Sport et Loisir est passé de la Santé à l'Éducation, il est revenu, il est retourné, enfin, aux Affaires municipales aussi, ça a déjà été le cas.

Moi, une des inquiétudes qu'il y avait — puis je veux réitérer, là, ce que j'avais dit à l'époque — les Affaires municipales ne vont pas empêcher notre gouvernement de nous occuper du loisir et du sport, je l'ai dit dès le début et je pense que les crédits d'aujourd'hui en témoignent abondamment. Voilà pour les quelques remarques sur les crédits, sur les inquiétudes et sur l'espérance que j'ai que ces crédits vont d'abord faire aussi un peu une valeur de sensibilisation à l'égard de la population. Le gouvernement considère que c'est très important, le sport puis le loisir. Puis on pense évidemment qu'on ne peut pas forcer les gens à faire de l'activité, mais on peut leur donner le signal qu'on le pense, qu'on le croit. On peut trouver des moyens pour qu'on soit le plus contagieux possible sur cette importance-là que les gens assistent, notamment par nos sportifs d'excellence, nos athlètes d'excellence, à des performances qui les amènent à eux-mêmes découvrir les vertus de participer, d'avoir une participation de masse. Et j'espère que les prochaines années vont nous amener justement à une sensibilisation accrue sur les vertus du sport, pas juste d'ailleurs pour la condition

physique, aussi pour toutes ces valeurs pédagogiques qu'elles contiennent, ces valeurs sociales qui les accompagnent.

Votre question particulière était sur la question qui est maintenant à l'ordre du jour suite à Vancouver et à la possibilité d'une aventure conjointe New York-Québec. D'abord, vous savez sans doute, ou vais-je vous l'apprendre, que ce n'est pas au début de l'année que ce projet est né. Bien que le gouverneur Pataki en ait été celui qui lui a donné, je dirais, une dimension publique, le dossier était déjà abordé de façon peut-être plus superficielle que de fond — mais néanmoins les premiers contacts sont souvent comme ça — depuis 2000 à peu près. Alors, c'était donc déjà dans l'air, des gens du milieu communiquaient ce genre de chose. Je reviendrai ensuite sur les raisons pour lesquelles il y avait ce genre de désir.

Précisons, parce que je discutais avec un journaliste sportif dernièrement, et moi-même, je le découvrais — on découvre beaucoup de choses, comme vous le savez, quand on arrive dans un ministère, on découvre beaucoup de choses — je découvrais que ce n'était pas la première fois qu'il y avait une candidature commune de deux villes de deux pays différents. En fait, ça s'est présenté 14 fois déjà. On pourrait dire qu'il y a beaucoup de précédents. Il faut aussi se souvenir que, des 14 fois, il n'y en a aucune qui ont gagné. Mais il y a quand même eu 14 candidatures, donc ce n'est pas une première. Mais ce n'est pas insignifiant. Si ça s'est présenté aussi souvent, c'est parce qu'il devait y avoir une vertu derrière cette idée-là, d'ailleurs, tant qu'à moi, je considère, qui est une vertu même pour l'idée même de l'olympisme, où on amène plusieurs athlètes de plusieurs pays à être ensemble, à vivre une expérience ensemble. Pourquoi l'organisation elle-même de l'activité ne devrait pas découler du même esprit? Moi, j'y trouve personnellement certaines vertus.

Qu'en est-il donc du projet de l'aventure olympique New York-Québec? C'est une aventure. Il peut y en avoir d'autres. Il y a eu une rencontre qui s'est tenue sous votre gouvernement, et cette rencontre s'est conclue par un désir d'avoir une autre rencontre à l'automne prochain. Vous le savez déjà parce que les médias ont relaté la chose, le premier ministre actuel du Québec a aussi eu une rencontre avec le gouverneur Pataki et ils doivent se rencontrer à l'automne prochain, et à l'ordre du jour de cette rencontre sera soumise la question, jusqu'à aujourd'hui sera soumise la question de l'aventure olympique commune. Voilà pour la réponse particulière à votre question.

Mais je pense qu'on peut dire beaucoup plus d'une aventure commune que simplement celle de l'activité olympique. Il y a plusieurs types d'activités — on peut parler des activités notamment qui se tiennent à Sherbrooke — il y a plusieurs types d'activités où on peut se réunir et en faire une aventure commune. Parce que, derrière l'idée olympique, dans le fond, l'idée d'organiser des olympiques, c'est aussi beaucoup l'idée de se donner une infrastructure pour nos athlètes. Et ces infrastructures peuvent servir à différents autres types d'activités par la suite, donc elles peuvent servir aussi à des activités avant.

Et, en tout état de cause, quand l'idée d'une aventure conjointe New York-Québec est née, moi, je

l'ai surtout assimilée à la possibilité d'avoir des infrastructures communes accessibles à nos athlètes. Des fois, les frontières donnent l'impression que ça nous distancie beaucoup des sites où ces infrastructures vont se retrouver. Je ne suis pas un spécialiste des délais qu'il y a en termes autoroutiers entre Vancouver et Whistler, mais je sais que, lorsqu'on regarde Vancouver, qui a eu les Jeux olympiques, on me dit que la distance avec Whistler est à peu près d'une heure et demie, ou dans ces eaux-là. Ça fait que, quand on regarde, par exemple, une aventure Québec-New York, on peut aussi regarder que Montréal-Lake Placid; c'est une heure et demie aussi à peu près de distance, donc on a les mêmes eaux. On a une capacité de partager dans une géographie à peu près identique, dans un rayon à peu près identique des infrastructures qui seraient accessibles aux athlètes de chez nous.

Alors, à la question que vous posez, je veux comme élargir le cadre. Il me semble que, si on veut discuter de cette idée qui a reçu l'aval... Puis c'est normal qu'elle reçoive l'aval de tout le monde, dans le fond, c'est une belle idée qu'on se mette en commun. Jusqu'où on peut aller, considérant les frontières? Mais néanmoins qu'on puisse se mettre en commun, moi, je pense qu'il y a une belle idée à creuser là-dedans puis je ne veux pas la limiter juste à la question olympique. Je ne veux pas l'exclure. Il y a un réalisme aussi sur les échéanciers, là, lié à l'obtention par Vancouver de jeux. Mais, au-delà de ça, je veux qu'on élargisse les opportunités parce que, si on les limite juste à l'aventure olympique, il est possible que ça nous enlève un peu d'énergie pour y arriver, mais, si on dit: Il y a d'autres choses en plus qu'on peut faire, en plus... Parce qu'il me semble qu'il y a une volonté encore plus grande, une capacité encore plus grande d'embarquer. Alors, voilà un peu comment je voulais vous tisser la façon dont je voyais le portrait.

Le Président (M. Ouimet): M. le député de Johnson.

M. Boucher: M. le ministre, vous avez pris un long moment pour répondre à mes remarques préliminaires avant d'aborder la question. J'aimerais vous rappeler que ce n'est pas juste une question d'argent, il faut savoir qu'est-ce qu'on fait avec l'argent. Et il y a plusieurs questions que j'ai pour voir comment vous allez utiliser l'argent, notamment pour Équipe Québec. Alors, on veut savoir comment le gouvernement actuel va innover, hein, puisque c'est ce qu'il a prétendu vouloir faire, et c'est ce que vous avez dit d'ailleurs dans votre intervention.

Alors, j'aimerais vous rappeler aussi que, si le budget Marois était un budget qui n'a pas été adopté, évidemment, puisqu'on est allés en campagne électorale, il y avait des projets dans ce budget-là. Et, quand vous dites qu'il n'y avait pas d'argent, ça me fait sourire parce que la vice-première ministre actuelle m'avait accusé d'avoir annoncé... ou plutôt promu un projet de 70 millions et elle a dit qu'il n'y avait pas d'argent dans le budget Marois et puis elle a trouvé 74 millions, elle, et elle l'a annoncé hier dans ma région. Alors, vous voyez, entre des énoncés budgétaires puis la façon qu'on va chercher l'argent, vous savez qu'il y a un processus. Ce

processus, on l'aurait suivi. Alors, il faut comprendre ces choses-là. Et je pense que vous le comprenez aussi. Vous avez fait des choix prioritaires, la preuve, c'est que vous avez plus d'argent, mais il y a des choses que vous avez laissé tomber. Alors, vous avez fait des choix, et c'est ces choix-là que je voudrais comprendre progressivement.

Mais, pour revenir à la première question, je comprends bien que vous entendez maintenir le comité de travail et que la question des Jeux olympiques Québec-New York, elle est toujours sur la table, sur l'agenda gouvernemental. Et que vous élargissiez ça à des structures, des infrastructures communes, c'est très intéressant aussi, puisqu'on visait la même chose dans cette démarche-là. Alors, je comprends que votre réponse ce matin, c'est: Oui, le comité va fonctionner au moins jusqu'en 2003 — à l'automne, j'imagine, puisque c'est ce qui était prévu — et que par la suite on verra comment on peut travailler New York-Québec pour développer des infrastructures puis peut-être amener d'autres types de jeux, comme vous disiez. C'est ce que je comprends.

● (10 h 10) ●

M. Fournier: Moi, ce que je veux juste préciser... Je ne veux pas me limiter à un comité; il y a différentes façons de travailler. Ce que je veux m'assurer, c'est qu'on regarde toutes les possibilités qu'il y a derrière l'idée d'une aventure commune, puis je dis, j'ajoute: à l'aventure commune que vous envisagiez, qui était l'aventure olympique uniquement. On parlait d'innovation, j'imagine qu'il y en a là. On innove en ajoutant les valeurs suivantes: Il est possible de tenir d'autres activités. À partir du moment où le gouverneur Pataki dit: Je veux me joindre au Québec, bien, nous, on écoute puis on dit: Oui, qu'est-ce qu'on peut faire? Alors, on peut faire des Olympiques, oui. On peut faire d'autres activités aussi, oui. On peut faire des infrastructures. Comment on réalise le partenariat de ces infrastructures, une fois qu'elles sont bâties? Ce n'était pas très clair, remarquez, où vous vouliez aller. Je l'affirme aujourd'hui, nous, c'est dans cet horizon-là qu'on le regarde, beaucoup plus large, de l'ensemble des possibilités qu'il y a.

Je ne sais pas comment le sujet va se terminer parce que, vous le savez, il y a quand même quelques barrières dans tout ce dossier-là, là. Il y a une volonté au départ, mais il y a quelques barrières, dont la première est celle de la frontière, de la nationalité des athlètes qui fréquentent des sites. Donc, il y a des ententes à convenir là-dedans. Il faudra voir comment tout ça peut se terminer. Mais la réflexion, à ce stade-ci, c'est celle de dire qu'il y a une idée porteuse derrière le fait que deux gouvernements se disent: Peut-être que nous pourrions, considérant notre géographie qui nous rapproche, peut-être qu'il y a des choses qu'on peut faire au-delà du fait que nous sommes dans deux pays différents.

Puis je trouve que, dans l'idéal olympique, mais dans l'idéal sportif lui-même, dans toutes les activités — puis je sais que vous suivez de près les athlètes de pointe qui performent à tous ces niveaux-là — et dans les valeurs mêmes rattachées au sport, ce n'est pas la frontière, ce n'est pas la frontière qui compte, c'est l'athlète comme homme ou femme, comme citoyen du monde qui compte. Et des valeurs de rapprochement,

dans des temps que nous connaissons, parfois assez pénibles, qui nous donnent, des fois, à regretter certaines décisions où certaines communautés sont en conflit les unes avec les autres, ce n'est pas mauvais de dire à nos concitoyens du monde qu'il y a aussi des étapes de rapprochement. Alors, il y a beaucoup de valeurs derrière tout ça. Puis je pense qu'on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur tout ce qu'on peut faire à partir d'une aventure... d'un objectif d'aventure commune de deux villes, de deux pays différents.

M. Boucher: Oui. Est-ce que je peux continuer, monsieur...

Le Président (M. Ouimet): Allez-y, M. le député de Johnson.

Abolition d'un bulletin de nouvelles du sport de Radio-Canada

M. Boucher: Très bien. Dans un autre ordre d'idées, M. le ministre, le 23 mai dernier, la Société Radio-Canada annonçait l'abolition de son bulletin quotidien de nouvelles du sport. On sait l'importance des bulletins de nouvelles sur l'intérêt que la population porte à des activités, des champs d'intervention. Le sport disparaît complètement, donc, des ondes publiques nationales francophones. Ce réaménagement qui semble si anodin aura donc des conséquences non seulement sur la qualité du contenu en information, mais aussi sur la survie du sport amateur. Déjà en mal de visibilité, les athlètes amateurs canadiens se feront encore plus rares à l'écran et l'intérêt des commanditaires, souvent timides à leur endroit, risque de chuter dramatiquement. Va pour le contexte.

Je sais que vous avez fait des interventions, on m'a dit que vous avez fait des interventions, que vous avez même écrit une lettre à la ministre du Patrimoine canadien pour lui faire part de votre inquiétude. On sait qu'elle n'a pas donné suite à votre demande. Alors, ma question est simple: Est-ce que le nouveau gouvernement libéral, qui avait promis aux Québécois une nouvelle ère de collaboration entre le fédéral et le Québec, va vraiment porter fruit? Qu'est-ce qui s'est passé exactement? Comment vous n'avez pu influencer la ministre du Patrimoine à prendre une décision qui convienne au Québec?

M. Fournier: Je vais vous citer quelques passages et ensuite je vais déposer la lettre que j'écrivais le 4 juin dernier, bien avant qu'il n'y ait quelque intervention que ce soit de la part de qui que ce soit de l'opposition sur le sujet, tout à fait normal, dans le cadre de mes fonctions. Je vais donc vous citer un court... un seul passage, pour ne pas abuser du temps de la commission:

Et donc, c'est une lettre du 4 juin à la ministre du Patrimoine canadien: «La décision de supprimer ce bulletin aura un impact très important sur le sport amateur au Québec. Le temps accordé à nos athlètes et au sport amateur dans les grands médias télévisuels au Québec sera réduit de façon significative. Pourtant, nous savons tous que le sport fait partie de notre culture, qu'il est un excellent outil pour lutter contre des problèmes

sociaux et de santé, et ce, tout particulièrement chez les jeunes. Pour entendre parler de sport, la population n'aura d'autre choix que de se tourner vers les réseaux spécialisés, sachant bien que ceux-ci ne sont pas accessibles à toute la population. À cet égard, je vous rappelle simplement le débat entourant la diffusion de *La Soirée du hockey*».

Et, M. le Président, je peux déposer la copie de la lettre pour...

Document déposé

Le Président (M. Ouimet): Alors, j'accepte le dépôt de la lettre et je vais demander qu'on en fasse des photocopies pour distribution aux membres de la commission. Merci, M. le ministre.

M. Fournier: N'ayant pas cité l'ensemble, notre collègue pourra lire le reste de la lettre. Nous avons fait des contacts téléphoniques aussi avec le bureau de Mme Copps et nous continuons de suivre le dossier, notamment avec les gens qui sont impliqués plus directement à l'égard de ce dossier. Je continue de penser qu'il s'agit d'une matière importante. Je l'ai souligné d'ailleurs dans la lettre à Mme Copps, les gouvernements fédéral et provinciaux discutent abondamment du sujet de la santé et on y met des sommes d'argent. Notre gouvernement particulièrement a passé le test électoral en faisant de la santé une question prioritaire. Vous comme moi — dans les remarques préliminaires, vous l'avez dit et moi aussi — on considère que le sport est directement lié, même en mode curatif, pas juste en mode préventif, à la santé. Est-ce que c'est cohérent de s'enlever quelques outils, alors qu'on veut faire de la santé un enjeu prioritaire, pour tout le monde d'ailleurs?

Moi, je considère... Puis on pourra dire, on pourra me plaider, je ne suis pas un spécialiste des cotes d'écoute, mais j'imagine que quelqu'un pourra me plaider: Oui, mais ça dépend des cotes d'écoute. Bien oui, mais changez le programme, faites-le de façon différente peut-être, mais ne coupez pas dans la couverture des activités. J'étais... avant d'écrire la lettre et ma position publique que j'ai prise à l'égard du bulletin télévisuel, c'était à l'époque de la finale cycliste féminine sur le Mont-Royal, où Geneviève Jeanson avait gagné, et j'avais l'occasion de dire un petit mot. Et, quand on est sur place puis qu'on voit ça puis quand on les suit — parce que j'avais eu la chance de suivre, de prendre le petit véhicule qui suit les cyclistes, comme on voit à la télévision, et c'était la première fois que je voyais ça — c'est assez impressionnant de voir l'effort, de voir l'énergie qui est dépensée, puis pas mal, puis la détermination. Mais tout le monde ne peut pas être sur la montagne. Mais la représentation de cette activité par la voie télévisuelle permet d'atteindre les gens dans leur salon, de leur donner le goût de bouger puis de rouler. Mais moins on va avoir de couverture médiatique là-dessus, moins on va être capable d'inciter les gens à le faire. Alors, je crois qu'il y a une... On doit continuer d'influencer.

Évidemment, au Québec, on est habitué de dire à Ottawa, et on le dit, l'importance du respect des champs de compétence. On doit toujours garder ça à l'oeil, ce qui ne nous empêche pas — et c'est pourquoi

j'ai procédé ainsi — ce qui ne nous empêche pas de pouvoir interpellier celui qui est responsable d'un champ de compétence des effets du genre d'intervention qu'il fait dans son champ de compétence à l'égard de citoyens qui sont les mêmes payeurs de taxes en bout de ligne, dont souvent les fonds s'en vont vers la santé puis qu'il y a une façon de les recycler là-dedans.

Alors, pour répondre de façon courte à votre question, on est très, très sensibles à cette chose-là, c'est pourquoi on est intervenus rapidement, qu'on continue de suivre ça et qu'on espère que la conclusion sera positive. Est-ce que ça se fera sous le même... Est-ce que ce sera exactement le même bulletin? Ce n'est pas de notre ressort puis ce n'est pas ce que je vise. Mais est-ce que le temps d'antenne consacré à la capacité pour retransmettre dans un salon ce que font nos athlètes de pointe... j'espère qu'on va être capable de l'atteindre.

Le Président (M. Ouimet): Ce qui fait rigoler les membres de la commission, M. le ministre, c'est votre réponse courte. Ça nous a fait rire un peu. Mais allez-y, monsieur... Par la suite, je vais transférer la parole à...

M. Boucher: Je pense qu'autour de la table on n'a pas la même notion de réponse courte que vous, M. le ministre.

M. Fournier: Mais c'est toujours une évaluation personnelle qui peut amener le qualificatif à être à géométrie variable.

Le Président (M. Ouimet): Allez-y, puis par la suite je vais céder la parole à M. le député de Mégantic-Compton et le député de Frontenac.

Soutien aux athlètes de haut niveau

M. Boucher: D'accord. Les trois chefs de partis ont souligné la victoire de Vancouver pour les Olympiques d'hiver 2010 et se sont félicités de cette victoire, qui est excellente pour l'athlétisme au Canada et au Québec. Alors, vous le savez, M. le ministre, que plusieurs de nos athlètes d'excellence performant aux niveaux national et international. L'équipe canadienne de ski alpin est composée en très large partie de Québécoises, dont ma nièce que vous connaissez bien, n'est-ce pas? Pardon?

M. Fournier: On finit par être au courant.

● (10 h 20) ●

M. Boucher: Et ces jeunes-là, par contre... Et c'est son cas actuellement, elle est en train de s'entraîner en Suisse, elle doit aller au Chili. Et ça coûte des fortunes, vous savez, souvent parce qu'on n'a pas les infrastructures au Québec pour permettre aux athlètes de s'entraîner.

Alors, la question que je vous pose est fort simple: Le gouvernement libéral va-t-il tenter d'une quelconque façon d'aider et de soutenir les athlètes québécois qui participeront à ces Jeux, et d'une façon spécifique, soit par l'aménagement d'infrastructures pour permettre l'entraînement ou soit par un support financier pour leur permettre de s'entraîner ailleurs? Je vous

rappelle, M. le ministre, que la jeune fille dont je vous parle, qui est ma nièce, a coûté à notre famille et à ses parents environ 20 000 \$ par année à partir de l'âge de 6 ans. Alors, c'est très lourd pour des gens qui travaillent à salaire, comme mon frère et comme ma belle-soeur, pour supporter une athlète qui atteint ces niveaux-là. Et je pense que le gouvernement... Je pense que le gouvernement devrait s'impliquer. Alors, je vous pose la question: Est-ce qu'on a une vision, là, du support en infrastructures ou autrement pour les athlètes qui se préparent à ces Olympiques, qui sont dans sept ans seulement?

M. Fournier: En badinant presque, j'allais dire qu'il y a une question d'infrastructures, il doit aussi parfois y avoir une question de température, en badinant presque. Il est important de...

Une voix: En patinant?

M. Fournier: En badinant.

Une voix: Ah! Ah bon!

M. Fournier: Non. En patinant, c'est la longueur des réponses. En badinant, c'est autre chose. Mais... Non, vous avez tout à fait raison, vous avez tout à fait raison, on ne peut pas souhaiter qu'il y ait des... Enfin, on souhaite tous... En fait, on souhaite... On ne peut pas souhaiter, mais enfin on souhaite tous qu'il y ait des athlètes de pointe qui soient performants, qui nous représentent, dont on est fiers, qui, en les voyant, nous donnent le goût nous-mêmes de participer, nous donnent, nous transmettent ces valeurs-là, puis en même temps d'espérer que ça se fait tout seul, puis... et ceux qui peuvent y participer, c'est parce qu'ils viennent de familles qui ont des moyens. Et ce n'est pas propre à chacun, et le gouvernement doit faire sa part. Il ne peut pas tout faire, évidemment.

Tantôt, vous avez abordé la question, ce que l'on fait par rapport à ce que vous faisiez, puis vous avez salué celui qui a été mon prédécesseur, et je voudrais vous dire ceci. En politique... Ça, je le faisais dans l'opposition aussi, alors remarquez bien que je suis cohérent avec ce que je faisais aussi dans le temps. En politique, parfois, les médias, là — il n'y en a pas beaucoup avec nous, mais il y en a quelques-uns — nous font répercuter les critiques que l'on formule à l'égard de l'autre, là — l'opposition par rapport au gouvernement, le gouvernement par rapport à l'opposition — et moins souvent les points d'accord. Moi, j'ai toujours cru qu'il était important parfois de donner raison, lorsque je trouvais fondamentalement qu'il y avait quelque chose qui était valable qui avait été fait, de le saluer. Puis, je vais vous dire, d'abord parce que, quand tu le penses, pourquoi tu ne le dis pas? Puis la deuxième affaire, c'est que je trouve que ça donne beaucoup plus de crédibilité quand, après ça, tu critiques. Les gens savent que c'est le genre de personne qui dit ce qu'il pense. Puis là il pense que ça, c'est un bon coup, bien il dit que c'est un bon coup. Il pense que ça, ce n'est pas un bon coup, il pense que ce n'est pas un bon coup. Dans l'opposition, je l'ai fait assez souvent, de dire: Ça, je trouve que c'est bon, ça, c'est moins bon.

Alors, revenons à Équipe Québec, qui est un programme récent — enfin, l'idée est récente, là, il est doté de crédits maintenant — qui avait été lancé par le gouvernement précédent. Et, je vais vous dire, lorsque je suis arrivé dans mes fonctions, j'ai... donc, on s'est activé pour nous assurer qu'Équipe Québec puisse voir le jour, puisse être dotée de crédits. Et vous aurez noté que nous avons un peu plus de crédits que ceux que votre gouvernement avait envisagé parce que nous n'avons pas voulu que d'autres aspects soient trop pénalisés. Parce qu'il y a un impact important, on parle de 6 millions pour Équipe Québec, là. Regardez l'ensemble du budget, là, quand on parle de 6 millions, c'est quelque chose, Équipe Québec, par rapport à ça. Alors...

M. Boucher: Est-ce qu'on peut quand même détailler un peu qu'est-ce que vous avez fait avec ça?

M. Fournier: Oui. Excellent! Oui. Oui, oui, oui.

M. Boucher: Tant qu'à être dessus, est-ce qu'on peut finir ce sujet-là, hein?

M. Fournier: Oui, oui, oui, tout à fait, tout à fait, tout à fait. Alors donc, on avait le choix. Moi, je ne voulais pas affecter les autres, je ne voulais pas que les fédérations soient touchées, je ne voulais pas qu'il y ait d'autres activités qui soient pénalisées parce qu'on voulait faire ça parce que c'était une bonne idée, je pensais que c'était une bonne idée. Alors, on est allé de l'avant puis on a réussi à partager avec nos autres intervenants du monde gouvernemental l'importance d'avoir des crédits à cette hauteur-là.

Alors, Équipe Québec permet d'avoir une aide pour les athlètes, d'une part. On parle de 500, 500 à peu près, 500 athlètes à peu près, à hauteur de 6 000 \$. Par ailleurs, pour les entraîneurs, c'était autour de 20 000 \$, puis on parle de 150 ou de 125...

Une voix: ...

M. Fournier: ...125 entraîneurs qui deviennent ni plus ni moins que des entraîneurs professionnels, qui sont des entraîneurs professionnels mais qui deviennent, là, obsédés quotidiennement par ce métier qu'ils ont. Et, dans cette idée d'Équipe Québec, il y a cet appui qui est donné, il y a la capacité de réunir ces gens-là pour les accompagner dans d'autres facettes de leur vie que simplement l'aspect monétaire. Parce que, vous le savez peut-être plus que moi, je n'ai pas de nièce qui performe, elles n'ont pas encore l'âge de performance et autre...

Des voix: ...plus jeune que moi.

M. Fournier: Ça a été sur le tard chez nous. Mais, ceci étant... Et ma fille a cinq ans et ne fait pas encore de compétition internationale. Mais je peux me douter qu'il n'y a pas que le besoin financier, il y a d'autres choses qui encadrent la vie de l'athlète qui est occupé par ça, en même temps qui sait qu'il y a une vie aussi académique qui doit exister dans tout ça. Il faut penser à l'après parce que l'athlète — on connaît les athlètes professionnels; puis les athlètes amateurs, c'est

encore pire — mais il y a un après-carrière qui doit être préparé. Donc, il y a aussi toute cette idée d'accompagnement des athlètes qui est sous-jacente à ça.

Et l'idée — et là, là-dessus, je sais que vous partagez mon point de vue, mais vraiment je dirais que, pour moi, c'est là qu'est le point d'emphase le plus important — c'est de nous assurer que ces athlètes et ces entraîneurs qui forment une équipe sont une équipe au service du Québec, des citoyens du Québec, des citoyens, parce qu'il y a une représentation — et on revient à la télévision, parce qu'on a besoin du média — une représentation auprès de chaque citoyen de l'importance de l'activité physique. C'est une façon de passer le message qu'il y a des valeurs positives dans l'activité physique, dans le sport évidemment, dans le sport d'élite qui est un sport de haute performance qui permet de saisir l'imagination. Alors, c'est tout ça qui est derrière l'idée.

Et je salue l'idée de mon prédécesseur à cet égard-là et j'ai voulu donner vie à cette idée, ce qui permet à nos citoyens qui nous écoutent en ce moment à l'occasion de sport et de loisir de constater que les gouvernements et les oppositions parfois travaillent ensemble et parfois se donnent le relais. Et, dans ce cas-ci, j'ai pris le relais de mon prédécesseur qui avait formulé un projet, je lui ai donné l'énergie des crédits pour que ce projet prenne forme, et, à compter de septembre ou à peu près, très bientôt, dans les prochaines semaines, le projet d'Équipe Québec prendra son envol de façon formelle avec l'énergie, donc, des crédits que nous y mettons.

Et je pense que c'est positif d'aborder justement le sujet de cette façon-là pour bien faire comprendre à nos concitoyens que la politique, ce n'est pas qu'une affaire de crépage de chignon, c'est aussi une affaire de constat. Il y a des approches différentes, il y a des philosophies différentes, ce qui fait que, forcément, d'un mandat à l'autre, on a des façons de faire différentes. Mais, comme dans la vie, la politique, tout n'est pas toujours noir ou blanc, il y a du gris, et il y a des zones où on se rejoint parce que, comme dans la vie, c'est comme ça.

Et je pense que, dans le cas d'Équipe Québec et du lien que vous faites avec les athlètes de pointe, avec leur entraîneur dont ils ont besoin pour être de pointe justement, je pense qu'il y a eu un relais porteur pour les athlètes et porteur pour les citoyens, qui voient la classe politique pouvoir agir de cette façon-là. Et c'est la façon dont je veux aborder mon mandat, M. le député. Et, à chaque occasion où je pourrai lever mon chapeau à ce qui a été fait, comme je le faisais à l'époque où j'étais dans l'opposition, je le ferai. Mais, lorsqu'il y aura à s'inscrire autrement, bien, je le ferai aussi.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre, le temps file bien sûr assez rapidement. J'ai trois demandes d'intervention du côté ministériel. Le député de Johnson avait demandé de détailler rapidement le 6 millions, je ne sais si vous voulez le faire maintenant.

M. Fournier: Bien, écoutez, je vous ai parlé tantôt du...

M. Boucher: C'est les crédits d'impôt, là, s'ils vont être maintenus, là, puis...

M. Fournier: Bien, lorsqu'on parle d'Équipe Québec, je vous ai dit tantôt, je vous ai fait un peu le portrait, là, je vous ai parlé de 500 athlètes qui auront 6 000 \$, il y en a 125 entraîneurs qui sont à 20 000 \$, vous avez le 6 millions, les crédits d'impôt, dans un autre horizon, sont toujours présents, là.

● (10 h 30) ●

Le Président (M. Ouimet): Alors, je vais aller du côté ministériel puis par la suite je reviendrai à vous, M. le député de Johnson. M. le député de Mégantic-Compton.

Mesures envisagées pour protéger la langue française et la culture québécoise dans le sport

M. Bouchard (Mégantic-Compton): Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, je salue, là, le 10 % d'augmentation de budget au Sport et loisir. De 68 millions à 75 %, c'est quand même... Et on l'a dit, une grande partie va à Équipe Québec à l'intérieur de ça. On sait aussi que l'ensemble des équipes canadiennes sont formées, en plusieurs parties et presque totalement, dans certains cas, d'athlètes du Québec. Et on prend la nage synchronisée, le patinage de vitesse, et on en a plusieurs autres dans des sports individuels mais aussi dans des sports d'équipe, et on voit que, à chaque année, on forme l'élite canadienne au niveau du sport d'élite dans les grands jeux, dans les grandes compétitions, et on va le voir encore dans la prochaine semaine à Sherbrooke, où est-ce que plusieurs Québécois vont faire de bonnes performances au niveau canadien et à travers l'élite internationale naturellement.

M. le ministre, ma question est quand même importante. Et je pense que, de tous les temps, les gouvernements libéraux ont pris des actions sur notre culture, notre langue, mais, à l'intérieur du Canada, il est important de faire en sorte qu'on puisse se démarquer mais par notre langue et notre culture. Donc, j'aimerais savoir, M. le ministre, quelles seront nos actions dans les prochaines années pour s'assurer que notre langue française soit... Et on a vu les rapports, dans les derniers mois, même au niveau canadien, les rapports sont quand même clairs, on n'a pas encore toute la reconnaissance nécessaire, même si on a eu un gouvernement, pendant neuf ans, souverainiste qui voulait défendre la langue et la culture. Mais, nous, en tant que gouvernement libéral, qu'est-ce qu'on s'attend à faire au niveau de la langue pour promouvoir notre langue au niveau canadien et au niveau de l'élite internationale?

M. Fournier: Merci pour votre question. Au fil du temps, durant les dernières années — puis ça remonte à assez loin malheureusement — périodiquement et ponctuellement survient un cas, et là on s'aperçoit que nos athlètes sont défavorisés. Puis c'est regrettable, avec toute l'énergie qu'on met là-dedans. Vous avez noté, là, la hausse des crédits. On est dans un contexte budgétaire difficile, là, puis il y a un choix qui est fait, de dire: Là, il y a une préoccupation là-dedans. On veut espérer que chaque sou compte, pas chaque dollar, chaque sou compte, chaque sou doit avoir sa pleine valeur et on veut s'assurer que... Souvent, c'est des mesures d'environnement pour que l'athlète performe à la limite. Et,

vous savez, le facteur linguistique, pour un athlète, ça a son importance. On parle d'athlètes de pointe qui sont entourés dans tous les niveaux pour s'assurer de la meilleure performance possible. Alors, la langue compte là-dedans.

Et, à compter de l'automne qui vient, les fédérations vont commencer à nous acheminer des rapports sur l'ensemble de ce qui se passe dans leurs fédérations respectives, sur les cas qui peuvent s'être produits ou ne pas s'être produits, sur les améliorations ou sur les reculs, de manière à ce que, plutôt que d'avoir une réaction ponctuelle et ad hoc, jusqu'à un certain point, en attendant qu'un cas arrive... Là, il y a une critique, là, on manifeste, il y a peut-être un correctif, pas toujours, parce que le suivi pour voir si le correctif a vraiment une vie, une certaine vie, là, puis plus qu'une déclaration, ce n'est pas toujours évident.

Donc, on sera équipé d'un tableau de bord qui va nous permettre de voir l'évolution de la situation, ce qui fait que, lorsqu'on va intervenir au nom de nos athlètes et du respect de leur langue, nous allons être en mesure d'avoir le portrait complet. Le tableau de bord va nous permettre de dire: Voici l'ensemble des interventions qu'il y a à corriger. Mais je vais le faire de la même façon que je l'ai fait pour notre collègue tantôt et de la façon dont on doit faire de la politique, me semble-t-il. S'il y a des bons coups, je le dirai aussi, s'il y a des améliorations, on le dira aussi, ce qui va nous rendre encore plus crédibles lorsque nous allons dire qu'il y a des améliorations à apporter. Et on ne convaincra pas beaucoup de monde sur l'importance de faire des améliorations, tout le monde le sait, même les autorités canadiennes sont au courant.

Aidons-nous à les aider. Dotons-nous, donc, de ce tableau de bord que nous pourrions commencer à dresser à compter de l'automne, qui nous permettra de savoir quel est l'ensemble des cas qui se présentent, des difficultés qui se présentent, des améliorations qui peuvent être apportées. Ne nous mettons pas en position nécessairement simplement de réagir à un problème. Si on est capable, à partir de ce tableau de bord, de devancer la plainte, de devancer la critique, de viser l'amélioration de manière préventive, appliquons à cette problématique le concept même du sport à l'égard de la santé dans sa question préventive, dans son aspect préventif, appliquons ça de cette façon-là et je pense qu'on sera en tout cas certainement mieux outillés.

Est-ce qu'on va gagner tous les coups? Est-ce qu'il n'y aura plus aucun problème? Bien, on peut rêver, là, mais ce n'est pas évident que c'est comme ça que ça va se passer. Est-ce qu'on peut faire mieux grâce à cet outil, grâce à ce tableau de bord pour permettre qu'il y ait des améliorations? Moi, je pense que oui. Puis ça va être beaucoup plus constructif et je pense que ça va être beaucoup plus crédible.

Alors, c'est un peu comme ça que je vois la chose. On sera donc, à compter de l'automne, équipés d'un véritable tableau de bord complet qui va nous permettre d'avoir une argumentation plus étayée, qui va éviter qu'on soit dans une période de crise médiatique où chacun défend son point, qui met de la place à l'émotivité. On va faire ça sur le bord du rationnel et probablement... Je ne dis pas qu'il n'y aura pas encore des problèmes où il va y avoir des critiques médiatiques

puis il va y avoir de la place pour l'émotivité. Ça, dans le sport, il en a, de l'émotion, puis il va y en avoir là-dedans, puis ça va arriver encore. Mais, si on veut faire oeuvre utile pour améliorer la situation de nos athlètes à l'égard de la question linguistique, je pense que le tableau de bord va nous aider grandement.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, M. le député de Frontenac.

Augmentation des crédits consacrés au sport et au loisir

M. Lessard: Alors, merci, M. le Président. Donc, je veux revenir un petit peu sur... Donc, comme l'a fait mon collègue le député de Johnson, qui parlait des mondiaux de Sherbrooke, pareillement, cet été, se tient un événement très important dans la MRC de l'Amiante, donc dans le comté de Frontenac, soit les Jeux du Québec. Alors donc, c'est la 39^e édition des Jeux du Québec, qui souligne l'implication du gouvernement du Québec, et je salue donc... dont la majeure partie de cette activité-là provient du gouvernement. C'est plus de 4 000 jeunes, c'est 3 000 bénévoles qui sont actuellement en place, c'est 15 000 visiteurs qui vont venir nous rencontrer. Ça va se tenir du 1^{er} au 9 août. Et je profite donc de la tribune qui m'est donnée pour inviter l'ensemble du Québec à venir nous rencontrer.

Mais je veux vous parler, avant d'aller à ma question, aussi de l'importance du sport amateur — parce que le ministre aussi l'a invoqué — sur les vertus de l'athlétisme, les vertus aussi de ces jeunes athlètes qui se préparent et toute une communauté qui est prête à recevoir, donc, l'ensemble des Jeux. Donc, ça a permis aussi, par l'ensemble des sous qui sont investis dans le programme, de refaire, de renouveler des équipements, des équipements de balle. Donc, on a permis de mettre le parc d'équipements au service de nos jeunes de l'ensemble des régions administratives du Québec qui représentent l'élite.

Et vous avez soulevé un point assez important qui parlait aussi de la santé. Dans les derniers Jeux du Québec qui se sont tenus l'hiver dernier dans le comté de Portneuf, on parle d'un enfant sur trois qui avait quand même une indication à la santé. C'est-à-dire, parce qu'il y a une supervision, donc on devait quand même avoir une indication et un suivi avec une équipe médicale. C'est aussi rappeler que cette jeunesse-là, c'est la relève du Québec. C'est la relève aussi qui participera éventuellement aux jeux mondiaux, aux Jeux olympiques éventuellement. Alors donc, je veux saluer cette initiative-là. Et on aura donc l'occasion de se rencontrer.

Dans un autre ordre d'idées, donc, pour en revenir aux remarques préliminaires que le député de Johnson faisait d'entrée de jeu, sur son inquiétude face à l'ensemble des crédits qui sont votés au sport amateur, au sport en général donc et au loisir, sur les coupures, sur le... donc, je pense que ces inquiétudes-là, il les a véhiculées lui-même sans aller voir un petit peu plus loin parce que, en contradiction, il disait un petit plus tard que ce n'est pas tout, l'argent, constatant qu'on avait quand même augmenté le budget de 7 millions. Alors, je pense qu'on n'a pas assez insisté... Dire: Ce n'est pas

tout, les sous. Bien, c'est pas mal, c'est pas mal, les sous. Et j'aimerais ça que vous rameniez... Je pense qu'on n'a pas assez insisté sur cette augmentation qui est quand même significative dans un contexte, rappelons-le... Il ne faut pas parler de ce 4,3 milliards là dont on a eu à travailler. Et je salue le travail puis l'initiative de notre ministre, qui a eu, lui aussi, le courage de promouvoir bien des aspects du volet de sport amateur. Alors, je veux quand même continuer de vous entendre sur l'importance de l'augmentation qui est, je dirais, significative dans le contexte de l'augmentation du budget.

● (10 h 40) ●

M. Fournier: Merci, M. le député. M. le Président, deux choses avant de répondre à la question précise. Notre collègue soulève la question des Jeux du Québec, un peu d'ailleurs comme pour Sherbrooke la semaine prochaine. Je voudrais en profiter pour signaler qu'il y a des athlètes, bien sûr, puis il y a des entraîneurs dans tout ça, puis il y a des gens qui accompagnent. Ça prend une armée de bénévoles, une armée de bénévoles pour faire en sorte que ces activités-là se tiennent. Et on ne dit jamais assez combien ces gens-là sont importants. Et je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier.

Il y a les autorités municipales, provinciales, il y a des gens qui font métier dans ce domaine-là, sont rémunérés, mais combien il y en aura qui vont assumer des coûts... Notre collègue tantôt parlait des coûts à assumer pour l'entraînement, là, 20 000 \$ par année. Mais combien il y en a qui vont être là, qui vont payer de leur poche pour faire une tas de choses, qui vont littéralement, là... Je ne dis pas qu'ils vont se mettre dans la rue, là, mais ils vont s'appauvrir, ils vont prendre des ressources financières à eux, pour les autres. Et, encore une fois, c'est un beau moment pour souligner que ça existe encore, ça, qu'il y a des gens qui ont ce niveau d'altruisme, d'entraide et de se dévouer à une cause importante, dans le cas Jeux du Québec, le sport et la jeunesse.

Et ce n'est pas banal de le dire, hein, avec la sédentarité, le taux d'obésité, c'est chez les jeunes qu'il est en progression la plus importante, avec des effets de diabète, des effets importants sur la suite médicale. Alors, quand on parle des Jeux du Québec, on parle d'une image qui est donnée à la jeunesse pour dire: Il n'y a pas que le Nintendo. Je ne sais pas si c'est une compétition aux Jeux du Québec. Je ne pense pas. Alors, il y a d'autre chose, là, que le Nintendo, où tu te fais des muscles aux pouces, mais je pense qu'on n'est pas encore rendu à les calculer.

Mais je veux donc profiter du fait pour souligner le travail des bénévoles là-dedans, qui permettent justement de passer un message à la population tout en aidant les jeunes. Puis je pense qu'il faut saluer tous ces gens-là, qui sont nombreux, puis les remercier. Et je pense que c'est parmi nos fonctions, parfois on nous invite à gauche et à droite pour aller parler au nom du gouvernement. Bien, je voudrais ce matin parler au nom du gouvernement puis remercier les bénévoles qui s'investissent dans ce genre d'activités.

Notre collègue de Frontenac nous dit qu'on est peut-être passé un peu rapidement sur les crédits et d'essayer d'imaginer ce que ça veut dire, dans le fond, 7 millions. Je vous offre le chemin suivant pour comprendre ce que ça signifie, 7 millions, sur un budget, là,

de 75, pour nous. Le budget de l'an dernier était de 68 millions. Imaginons simplement qu'il est de 61 millions cette année et mettez-vous dans les souliers du député de Johnson. Je pense qu'il nous aurait dit que l'argent, c'est important. Je pense qu'il nous aurait dit qu'il manque 7 millions sur les crédits qu'il y avait l'an passé. Donc, forcément, il y a des choses qui ne se feront pas. Puis qu'est-ce qui ne se fera pas? Puis c'est effrayant que ça ne se fasse pas. Puis je ne veux pas... Et, je vais vous dire, si j'avais été lui, c'est ce que j'aurais fait. J'y étais dans l'opposition, moi, c'était mon travail. Donc, ça aurait été son travail de nous dire ça. J'aurais accepté qu'il le fasse, c'est son travail. Il aurait été justifié de dire: Mais vous avez 7 millions de moins, dans les crédits de cette année, que ceux de l'an dernier, vous avez coupé, vous n'avez pas accepté des engagements qu'on avait pris, vous n'avez pas fait ceci, pas fait cela. Ça aurait été sa job. Il ne l'a pas fait, à juste titre, puisque ce n'est pas 7 millions en moins, mais c'est 7 millions en plus que nous avons pour le sport, ce qui nous permet de faire des choses.

On peut toujours se plaindre à savoir: Est-ce que 7 millions, c'est assez, pas assez, est-ce qu'il en faut plus? On peut toujours, on peut toujours — et, encore une fois, j'ai aussi assumé ces fonctions — on peut toujours trouver un angle. Mais, en bout de piste, qu'est-ce qu'il reste, hein? Parce que, à la fin de la réunion, là, une fois qu'on sort de la salle, qu'est-ce qu'il reste? Il reste une image claire. C'est une augmentation importante parce que nous croyons qu'il s'agit d'une matière importante. Vous faites référence, puis on le disait tantôt, on a fait référence aux Jeux, aux bénévoles, aux valeurs du sport, la valeur du bénévolat. Il y a tellement de richesse qu'on est à se dire que peut-être qu'il faudrait qu'on en parle encore plus, de tous ces aspects du sport, pas seulement de la performance sportive, celle-là aussi, mais de tout ce qui l'accompagne, pour que, comme société, nous nous enrichissions de tous ceux qui y oeuvrent, de tous les exemples qu'ils nous donnent. Et donc, c'est avec beaucoup de fierté que je suis avec vous aujourd'hui, non pas pour recevoir les critiques acerbes et virulentes du député de Johnson devant le fait que nous aurions 7 millions de moins dans les crédits, mais pour recevoir avec lui, accompagné de la députée de Taschereau, qui nous a abondamment inondé de fleurs hier, participer...

Mme Maltais: Et le pot.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Fournier: Oui, vous l'avez retiré, le pot, à un moment donné, là.

Mme Maltais: Non, non, non. Je le maintiens. Vous lirez les galées quand ils seront produits, M. le ministre.

M. Fournier: Oui? Mais j'avais compris qu'il était retiré un peu, qu'on avait mis des fleurs...

Mme Maltais: Non.

M. Boucher: N'anticipons pas.

M. Fournier: ...pour constater... Parce que, évidemment, la députée de Taschereau avait un peu le même problème, nos crédits en habitation étaient supérieurs à ceux qui étaient prévus dans les crédits virtuels du gouvernement antérieur, comme les crédits en sport. Mais ce n'est pas pour faire une compétition de crédits, là, ce n'est pas ça. C'est simplement pour mentionner que vous avez raison, il faut le dire aux gens qui oeuvrent dans le domaine du sport et du loisir, les crédits sont au rendez-vous, les outils sont au rendez-vous. Sur le terrain, ce qui va se vivre, ça va être grâce à ces partenaires-là. Il n'y a pas un ministre, soit-il le plus fin qui soit, qui accomplit sur le terrain ce qu'une armée de bénévoles accomplit, qui accomplit sur le terrain des performances d'athlètes qui y vont au bout de leur souffle, au bout de leurs muscles pour démontrer à la planète entière qu'on peut toujours aller plus loin. Il n'y a pas un ministre qui va faire ça.

Les gouvernements, ce qu'ils peuvent faire, c'est donner le signal que, oui, c'est possible, tout le monde peut le faire ensemble, mais on va le faire avec d'autres, avec des partenaires. Ce qu'on a voulu donner dans ces crédits, c'étaient des outils dans un coffre d'outils à la disposition de l'ensemble des intervenants du sport et du loisir. Le coffre est là, les outils sont disponibles. Et je suis très heureux, je sais à l'avance qu'il en sera fait bon usage et que ce sera au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise pour cette année, mais aussi pour les années à venir parce que ce sont des éléments... Chaque accomplissement, chaque sensibilisation qui sera donnée, chaque mesure qui entraîne une prévention a des effets pour le long terme. Et donc, ce sont des investissements de longue durée qui sont faits. Et je pense qu'on peut être heureux d'appartenir à un gouvernement et, comme citoyens, on peut être heureux de s'être dotés d'un gouvernement qui a fait du sport et du loisir une priorité parce que c'est porteur pour l'avenir du Québec.

Le Président (M. Ouimet): Il reste à peine cinq minutes maintenant pour l'intervention de la députée de Maskinongé. Je vous cède la parole.

Promotion du loisir et de l'action bénévole

Mme Gaudet: Merci, M. le Président. Merci. Alors, M. le ministre, vous avez reconnu l'importance de l'action bénévole, et c'est sur ce sujet que j'aimerais poser ma question. Concrètement, votre budget reflète cette préoccupation par une majoration des crédits, là. On constate que la promotion du loisir et de l'action bénévole passe de 40 millions en 2002-2003 à 41 millions en 2003-2004. Alors, c'est plus que des mots. Donc, budgétairement, c'est très apprécié.

Moi, je voudrais vous mentionner que, présentement, il se déroule un tournoi de baseball dans mon comté, à Trois-Rivières-Ouest. Et c'est un tournoi de baseball de niveau Moustique qui regroupe plus de 44 équipes qui viennent de l'ensemble de la province, de diverses régions. Et ce tournoi, M. le ministre, existe depuis 30 ans. Alors, on peut penser et on peut affirmer que, sans les centaines de bénévoles qui supportent ce tournoi Moustique, qui permettent à nos jeunes de s'initier et de compétitionner dans un sport qu'ils aiment,

donc sans ces centaines de bénévoles, c'est certain que la région de Trois-Rivières, la région du comté de Maskinongé ne pourrait bénéficier de cette activité.

Alors, ces jeunes qui s'initient à la compétition développent des valeurs saines, comme vous l'avez mentionné, de compétition, des valeurs d'amitié, des valeurs pédagogiques, et, devenus grands, ils auront à choisir soit de poursuivre ces activités sous forme de loisir ou sous forme de sport d'élite. Alors, j'aimerais, M. le ministre, que vous nous expliquiez quels sont les efforts que le gouvernement, par son dernier budget, entend faire pour soutenir de façon spécifique l'action bénévole?

M. Fournier: Il y a différents moyens qui sont utilisés par le ministère à l'égard de l'action bénévole, mais je voudrais m'arrêter sur un que l'on connaît beaucoup comme députés, qui est le Programme de support à l'action bénévole. Et d'ailleurs je commencerais ceci en vous disant... Parce que c'est souvent à partir de décisions très collées du terrain que naissent des projets. Après ça, ils grandissent, généralement ils grandissent, puis l'enveloppe n'est pas suffisante pour les soutenir, puis ça prend d'autres moyens puis... Bon. Mais, généralement, c'est à partir de décisions prises très, très proches de la base. Vous faisiez référence à l'élément 1 du programme 8, de la promotion du loisir et de l'action bénévole, et vous faisiez la comparaison entre les crédits 2002-2003 de 40 millions et les crédits de cette année de 41. Tantôt, on a fait référence à la valeur du 7 millions de plus, puis je vous disais: Bien, pour connaître la valeur du 7 millions de plus, imaginez qu'il y a 7 millions de moins. Puis là tout de suite, on s'aperçoit que ce serait important.

Dans les crédits, que je pourrais appeler les crédits Facal, ceux qui ont été déposés juste à l'approche des élections, le montant de crédits qui était prévu pour cet élément, c'était de 38 millions, c'était, en fait, 2 millions de moins. Si ça avait été les crédits d'aujourd'hui, je suis sûr que je m'en serais fait parler un petit peu, puis ça aurait été correct d'en parler, aussi. Mais c'est le contraire. Finalement, on est donc passé... N'oubliez pas que, nous, il faut qu'on arrive dans nos chiffres, après ça, là. Et on est passé, donc, du 38 millions du mois de mars prévu par le Parti québécois à 41 millions prévus par le Parti libéral.

● (10 h 50) ●

Alors, il y a donc des modifications qui seront faites, et, entre autres, il y a eu une augmentation du Programme de support à l'action bénévole par rapport à ce qui était prévu. Dans les livres, lorsqu'on est arrivé, la prévision du gouvernement antérieur était de prévoir un programme à 7 400 000 \$. Il se retrouve présentement à 10 400 000 \$. Donc, il y a eu 3 millions de plus qui est allé au support à l'action bénévole. Pourquoi avons-nous fait ce choix? Je le sais, là, je peux le dire. Tous les parlementaires, peu importe le parti politique dont ils sont membres, lorsqu'ils sont ici et lorsqu'ils occupent des fonctions dans leur comté, savent combien le Programme de support à l'action bénévole est important. Il y a une très grande partie des fonds attribués par le biais de ce programme qui vont directement à l'organisation d'activités sportives, de loisir, associatives qui soutiennent et accompagnent le bénévolat. Combien de

fois, M. le Président, combien de fois... Je m'en souviens, je vous regarde, vous êtes devant moi. Les Jeux du Québec à Lachine, ça ne fait pas si longtemps que ça.

Le Président (M. Ouimet): Ça a fait deux ans, M. le ministre.

M. Fournier: Le député de Marquette, intervenant de façon importante pour la promotion des Jeux, sollicitait ses collègues, le Programme de support à l'action bénévole pour les Jeux du Québec... que ce soit pour les Jeux du Québec ou pour d'autres types d'activités, et les collègues s'appuyaient et faisaient en sorte que ce programme soit utilisé pour aider, très proche des gens. Et il y a différents types de programmes, mais celui-là a l'avantage d'être collé à la réalité. Souvent, les gens voudraient qu'on accomplisse des miracles avec une enveloppe qui, somme toute, hein... Ce montant-là divisé par 125, tu ne peux pas faire beaucoup de miracles, mais tu agis à échelle humaine. Et il reste encore aujourd'hui, dans tout ce monde notamment du sport et du loisir, il y a encore beaucoup d'échelle humaine là-dedans, là. Puis, dans le fond, tout ça, c'est à ce niveau-là que ça commence. Puis on espère que les retombées des athlètes de pointe nous ramènent toujours sur le terrain à une participation, une participation de masse, à atteindre les gens dans leur salon pour qu'ils en sortent et viennent participer à des activités, que ce soit comme spectateurs, comme touristes qui viennent influencer le développement économique d'une région qui obtient les Jeux, mais que ce soit certainement en prenant conscience des aspects positifs de l'activité physique et des valeurs qui sont associées au sport.

Alors, nous avons des mesures importantes pour... Et, dans l'ensemble de la programmation, on l'a dit tantôt, quand on soutient les Jeux du Québec ou d'autres types d'activités, bien, on soutient les bénévoles qui oeuvrent là-dedans aussi. Alors, dans l'ensemble du programme, je dirais, de façon générale, quand on regarde l'ensemble du budget, bien sûr qu'il y a des gens qui sont rémunérés à partir de ça, mais la très grande, majeure partie, la grande partie du budget va vers l'organisation d'activités et donc le soutien à des bénévoles, qui sont les partenaires au premier titre. Je pense qu'il n'y aurait... Je pense pouvoir dire sans trop me tromper que ça n'existerait pas, le sport et le loisir, s'il n'y avait pas de bénévoles. Peut-être, peut-être que quelques-uns joueraient encore au ballon dans le champ à côté. Mais, dès le moment où tu as besoin d'avoir des filets pour le ballon ou d'avoir une équipe un peu plus structurée, bien, il y a un bénévole qui apparaît. Et puis, si tu ne les a pas, bien, tu n'as pas grand-chose. Alors, l'ensemble de l'oeuvre est basée sur du bénévolat, puis on les en remercie.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Alors, je retourne maintenant la parole au député de Johnson.

**Critères utilisés pour déterminer
le montant accordé aux députés
pour le soutien à l'action bénévole**

M. Boucher: Juste par un oui ou un non, M. le ministre...

M. Fournier: C'est assez difficile, ça.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boucher: Juste par un oui ou un non...

M. Fournier: Il y a des questions référendaires qui se répondent comme ça, puis il y a encore du monde qui veulent répondre en plus.

M. Boucher: Oui ou non, est-ce que vous accepteriez de déposer les critères qui ont prévalu à la détermination des budgets de soutien à l'action bénévole pour chaque député?

M. Fournier: Répétez ce que vous venez de dire.

M. Boucher: J'aimerais que vous déposiez les critères qui ont été utilisés pour répartir les budgets du soutien à l'action bénévole entre les députés.

Une voix: ...

M. Fournier: Oui, oui, je comprends. Vous voulez...

M. Boucher: Juste oui ou non. Est-ce qu'on...

M. Fournier: Ah, c'est...

M. Boucher: S'il vous plaît!

M. Fournier: La politique a le droit à la nuance.

M. Boucher: Non, mais c'est simple, ma question.

M. Fournier: Oui, mais je vais la reprendre pour voir si je l'ai bien comprise. Alors, ce que vous me dites, vous me demandez...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Fournier: Vous me demandez les critères qui ont...

M. Boucher: De déposer les critères qui ont prévalu à la répartition des fonds...

M. Fournier: Des enveloppes pour chacun des comtés du Programme de support à l'action bénévole.

M. Boucher: ...des enveloppes pour chacun des députés. Oui.

M. Fournier: Nous le ferons.

M. Boucher: Merci. Alors...

Le Président (M. Ouimet): Alors, par l'entremise du secrétaire de la commission parlementaire, ça sera distribué à tous les membres.

M. Fournier: Puis-je ajouter une précision, si vous me le permettez?

Le Président (M. Ouimet): C'est un engagement.

M. Fournier: Puis-je ajouter une précision, si vous me le permettez? Ce sont les mêmes critères que ceux qui existaient avant. Donc, si jamais vous avez déjà les critères, peut-être qu'on ferait l'économie de vous l'envoyer. Mais, si vous ne les avez pas, on vous les envoie, ça nous fait plaisir.

M. Boucher: Non, j'aimerais ça les avoir quand même.

M. Fournier: Avec grand plaisir.

M. Boucher: Parce que j'ai malheureusement été l'objet d'une augmentation dans mon comté puis, tu sais, je ne comprenais pas.

M. Fournier: Avez-vous une modification du territoire du comté?

M. Boucher: Oui.

Une voix: On va s'occuper...

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: ...des Jeux du Québec.

M. Boucher: Non, non, il y a une modification du territoire.

M. Fournier: Oui, c'est ça.

M. Boucher: Il y a une augmentation de...

M. Fournier: Je vais vous dire, si vous me permettez...

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Fournier: ...si vous me permettez de le faire.

M. Boucher: Non, c'est une blague, là, quand même.

M. Fournier: Non, mais parce qu'il y a un peu de vrai dans tout ça, qui... Il y a des députés qui sont affectés, certains parce que leurs comtés sont plus grands, d'autres sont plus petits, d'autres parce que les règles ne sont pas tout à fait justes. Je connais un député au Québec, d'ailleurs, qui était intervenu auprès du ministre responsable à l'époque — c'était Guy Chevrette, à l'époque, qui était responsable — qui est intervenu parce qu'une des règles qui existe, c'est le nombre d'électeurs. Alors, il y a la grandeur, tout ça, le nombre d'électeurs. Et ce député avait un gros problème parce que, dans son comté, il y avait énormément d'individus qui ne sont pas électeurs parce qu'ils ne s'inscrivent pas

à la liste électorale. Ils ont la qualité, là, mais ils ne veulent pas le faire parce que ce sont des Mohawks de Kahnawake, dans le comté de Châteauguay. Et c'est assez injuste parce qu'ils ne sont pas touchés. Et, savez-vous, je suis dans une mauvaise position pour corriger le tir pour le député de Châteauguay, mais, n'empêche, je trouve que ce n'est pas juste. Alors, quand il y aura un autre ministre et que je serai à distance, je replaiderai vers lui le fait qu'il y a aussi des individus, pas juste des électeurs au Québec.

Le Président (M. Ouimet): Si le député de Johnson me le permet... M. le député de Johnson.

M. Boucher: D'ailleurs, vous pourriez intervenir auprès de mon voisin de comté, le premier ministre, pour qu'il nomme le député de Frontenac ministre délégué parce qu'il a pris la relève, là, sur la défense des crédits, de façon exceptionnelle. Alors, vous pourriez en faire la promotion.

Le Président (M. Ouimet): M. le député de Johnson, si vous me permettez, ça m'intéresse beaucoup également, les critères, parce que je suis dans la même situation que le député de Johnson, mon comté s'est agrandi, j'ai gagné, je pense, 11 000 électeurs, mais mon budget, lui, a diminué, alors...

M. Fournier: Probablement parce que les électeurs que vous avez gagnés ont peut-être fait monter la moyenne de richesse de votre comté dans son ensemble.

Le Président (M. Ouimet): Peut-être.

M. Fournier: Mais ça, je vous laisse à vous de faire... Mais on va vous envoyer les critères.

Le Président (M. Ouimet): Très bien, merci.

M. Fournier: Pas de cas par cas.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le député de Johnson.

Avenir du programme Ça bouge après l'école

M. Boucher: Merci. Alors, dans son programme électoral, le Parti libéral avait promis de faire passer le nombre d'heures d'éducation physique au secondaire d'un million et demi à... pas un million et demi, d'une heure et demie à deux heures-semaine...

M. Fournier: Mais c'est plus qu'un million et demi.

M. Boucher: Oui, ça coûte plus que...

M. Fournier: Pas mal, oui.

M. Boucher: ...de favoriser un partenariat entre les municipalités et les commissions scolaires par l'accès aux infrastructures sportives, établir un financement

stable aux organisations sportives sur une période de trois ans à cinq ans. Aussi, dans son programme, le Parti libéral voulait mettre en place un programme de mise en forme pour lutter contre la sédentarité et l'obésité notamment à l'école et faire une campagne publique de promotion de l'activité physique et de ses bienfaits afin d'attaquer la sédentarité avec la même détermination que l'alcool au volant.

● (11 heures) ●

Ma question est fort simple: Pourquoi vous n'avez pas maintenu le programme Ça bouge après l'école, qui était tellement apprécié, souhaité, désiré? Et, si vous ne l'avez pas retenu, est-ce que vous le remplacerez par quelque chose d'autre, compte tenu que, selon tout ce qu'on dit ici, vous avez plus d'argent pour faire ça? Je sais que ça relève du ministère de l'Éducation, je le sais, M. le ministre, sauf que ça fait partie de nos responsabilités quant à la question de la sédentarité, quant à la question des activités sportives, etc.

M. Fournier: Comme je le disais un peu plus tôt — était-ce une prévision ou une boule de cristal? — je disais qu'on pouvait se plaindre qu'il n'y en avait pas assez puis, quand il y en avait plus, on pouvait se plaindre que ce n'était pas encore assez et toujours en demander plus, ce qui est tout à fait normal. Nous avons dégagé... Avec le cadre budgétaire qui était celui qui nous apparaissait lorsque nous avons pris le pouvoir, un trou de 4 milliards, nous avons dû faire des choix. Vous voyez les choix qui ont été faits chez nous à l'égard du sport et du loisir et vous avez vu la volonté que nous avons d'intervenir pour s'assurer qu'il y ait des mesures qui feront la promotion de l'activité sportive, de l'activité physique.

À l'égard des crédits de l'Éducation, je laisserai à vos collègues le soin d'aller poser les questions. Il est vrai qu'à l'égard de ce programme il a été reporté d'un an. Pour l'ensemble des mesures auxquelles nous nous sommes engagés, nous avons l'intention de faire ce que nous avions dit. Bien sûr, le mandat est vieux de deux mois, à peu près, et un mois de session parlementaire, alors on est assez... c'est assez... ça débute, ça commence, mais... Oui, je sens que vous voulez que j'arrête tout de suite, j'arrête.

M. Boucher: Ce pourquoi j'ai fait référence à ce budget, c'est que c'est vrai qu'on a augmenté le budget de votre ministère, mais, si on baisse le budget du ministère de l'Éducation et que ça a des conséquences sur l'activité physique des jeunes et toute la question de la sédentarité, on n'a pas avancés, là, hein?

M. Fournier: Sauf que, vous et moi, bien que nous n'avons pas et nous ne sommes pas en train d'étudier les crédits de l'Éducation, nous sommes informés, par la voie des crédits qui ont été déposés, que les crédits de l'Éducation ont été augmentés. Et vous savez qu'ils vont permettre de couvrir les coûts de système, ce qui est déjà très bien parce que, lorsqu'on regarde le passé, c'est déjà une nouveauté — on parlait d'innovation tantôt — c'est déjà une nouveauté.

Alors donc, il y aura des choix qui seront faits au niveau de l'Éducation avec les sommes qui sont

disponibles, toujours, comme je vous le disais, avec ce déficit de 4 milliards qui pesait, là. En termes de valeurs absolues, lorsqu'on regarde les valeurs absolues, on s'aperçoit qu'au niveau de l'Éducation ils ont des crédits grandement plus substantiels, en supplément, que, nous, nous en avons parce que notre augmentation de 10 %, dans le fond, c'est parce que le budget du Sport et loisir n'est pas énorme. Si c'était le budget de l'Éducation, vous comprendriez bien que ce serait tout un montant, le 10 %. Alors, c'est lorsqu'on fait des comparables qu'on peut vraiment prendre conscience de la réalité.

Alors, il s'agit simplement de dire ici que, dans la mesure de nos moyens, nous mettons tout en oeuvre pour nous assurer qu'il y aura non seulement des athlètes de pointe, mais il y aura demain aussi des athlètes de pointe, il y aura aujourd'hui une participation en masse de jeunes notamment dans chacune des activités. Donc, on met de l'avant des organismes et des mesures d'accompagnement qui permettent d'y arriver. Pour la suite des choses, le Secrétariat au sport et au loisir, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir dans son ensemble vont continuer d'intervenir auprès du gouvernement, puisque c'est notre rôle à cet égard-là, pour souligner l'importance de ces activités. Il y a des liens qui se font avec l'Éducation, avec la Santé, et nous allons nous assurer qu'ils soient encore plus serrés, plus tissés serrés à l'avenir.

Je pense qu'on a abondamment — et je l'ai fait, vous le savez, assez souvent durant les dernières années — parlé, à l'égard de la Santé, du fonctionnement en silo qu'il fallait briser pour plutôt fonctionner en réseau. Nous avons d'ailleurs, à cet égard, dans le programme de santé que le Parti libéral du Québec a mis de l'avant durant la campagne, abondamment parlé de la question de prévention et justement de la brisure des silos qu'il doit y avoir non seulement à l'intérieur du ministère de la Santé et de l'ensemble des établissements, mais aussi à l'égard du gouvernement pour que nous ayons une vision intégrée. Et c'est ce à quoi nous allons nous attarder dans le mandat qui nous a été confié et qui est naissant, pour l'instant.

M. Boucher: M. le ministre, vous avez, une fois de plus, comme tout le monde, fait allusion au fameux trou virtuel budgétaire, d'ailleurs que vos quatre spécialistes pseudo-experts avaient oublié de mentionner, et l'invisible rapport Breton, et le personnage lui-même qu'on n'a pas pu rencontrer pour faire confirmer tout ça. Alors, ça, ce que je souhaite, là, c'est que, quand on parle de trou budgétaire virtuel, qu'on ne parle pas de gouvernement virtuel pour la prochaine année en disant qu'on va commencer à gouverner en 2004. Les jeunes, à l'école, pendant un an, ne bougeront pas après l'école, c'est ce que je comprends. Alors, moi, je ne voudrais pas que les jeunes aient un gouvernement virtuel, là. Je voudrais qu'ils aient un vrai gouvernement, là, qui va s'occuper d'eux autres maintenant. Parce que le 14 avril, là, nous avons été défaits, nous. Nous ne sommes plus au pouvoir.

Une voix: Ça arrive.

M. Boucher: Alors, ça arrive, hein, ça arrive régulièrement.

M. Fournier: Ça arrive.

M. Boucher: Ça pourra vous arriver sûrement, hein?

M. Fournier: J'ai déjà connu l'expérience.

**Crédits affectés à la promotion
de la sécurité et de la recherche**

M. Boucher: Alors, moi, je m'adresse au gouvernement actuel du Québec, là, ce n'est pas un gouvernement virtuel, là, et là j'ai une question à vous poser maintenant.

M. Fournier: ...la réponse.

M. Boucher: Hein? O.K.? Sur la promotion de la sécurité et de la recherche, on parle beaucoup des augmentations de budget, là, mais les crédits pour 2002-2003 étaient de 2 250 000 \$. Dans le budget déposé, dans les crédits déposés par le gouvernement actuel, c'est 1 870 000 \$. Or, on sait l'importance de la sécurité dans les sports. Votre collègue, notre collègue député de Papineau était l'apôtre de la non-violence et de l'intervention des gouvernements notamment dans le hockey mineur. Il y a donc eu une baisse de budget, là. Comment entendez-vous maintenir la mission de l'État québécois quant à la sécurité dans les sports et, en même temps, baisser les budgets de façon significative?

M. Fournier: Réponse pointue à la question pointue, je vais revenir sur le reste par la suite de ce que vous avez dit d'entrée de jeu. Pour ce qui est des projets de recherche, projets recherche et communication, les contractions — appelons-les comme ça — étaient entamées par mon prédécesseur, qui avait déjà, dans ses crédits à lui, préparé le terrain pour qu'il y ait une baisse.

M. Boucher: Vous parlez de Mme Marois, là.

M. Fournier: Non, je parle des crédits Facal qui ont été déposés. Et donc, dans l'ensemble...

M. Boucher: Oui, mais pas à la même hauteur, là.

M. Fournier: Pas à la même hauteur, pas à la même hauteur. Ils avaient été coupés quand même mais pas à la même hauteur.

M. Boucher: Oui, mais pas mal moins, là.

M. Fournier: Pas mal moins? 100 000 \$. 100 000 \$.

M. Boucher: Puis là vous vous servez de crédits alors que vous dénoncez le fait qu'ils n'étaient que virtuels, là. Vous comparez avec les crédits de Mme Marois quand ça fait votre affaire, mais, quand ça ne le fait pas, vous ne le faites pas, là.

M. Fournier: Non, non, mais je fais juste dire... Vous cherchez à me dire que je pénalise le milieu dans

certain programmes. Je vous dis que vous faisiez pareil. Alors, on peut arrêter le débat là, ça ne me dérange pas.

M. Boucher: C'est-à-dire qu'on aurait fait pareil.

M. Fournier: Vous auriez fait pareil. Bon, on peut arrêter le débat, là. C'est correct, je n'ai pas de problème. Arrêtons le débat là, vous auriez fait pareil. Bon. Alors, nous avons des coupures que vous auriez faites. C'est une chose. Vous voulez qu'on arrête de comparer avec les crédits Facal, soit, nous sommes... 7 millions...

M. Boucher: Je veux qu'on le fasse, mais qu'on soit cohérent.

M. Fournier: Oui, oui, mais c'est correct. Vous avez tout à fait raison, je vous l'accorde. Donc, nous avons des coupures que vous auriez faites, témoignant de Facal. Maintenant, regardons les crédits que nous avons par rapport à l'an dernier et les choix qui ont été faits. Vous l'avez vu tout de suite, très, très rapidement. 6 millions Équipe Québec, 3 millions de plus pour le sport et l'action bénévole, je prends juste ces deux affaires-là, ça fait 9, je suis en hausse de 7. Des choix à faire. Vous me dites: Je ne veux pas que vous coupez dans la recherche — admettons — donc coupe Équipe Québec. Je ne veux pas. Honnêtement, je ne veux pas. Ah oui, il y a des choix qui sont faits, et c'est les choix qui sont devant nous maintenant.

Je reviens aux autres éléments. Vous parlez que vous ne voulez pas un gouvernement virtuel. Bien, justement, regardons les crédits du gouvernement pour l'année 2003-2004. Ils sont loin d'être virtuels, ils sont 7 millions de plus que ceux des crédits du précédent gouvernement l'an dernier. Comparons juste celui-là. Est-ce que c'est virtuel? Non. Mais ce qui est virtuel, c'est de faire une annonce sans avoir les crédits pour les supporter.

Hier, on parlait du contrat de ville de Montréal. Savez-vous qu'est-ce qui est écrit dans le contrat de ville de Montréal? C'est écrit: On vous donne tout cet argent-là si jamais on a de l'argent. Puis là on fait bye, bye, on s'en va. Nous, on arrive. Puis là les gens disent: Aïe! il y a un contrat, il faut que tu le respectes. On est rendu à 94 % du respect. Pas pire. Pas pire. Il en manque 6 %. Vous, vous dites qu'il en manque 6 %. Vous dites qu'il en manque 6 %. Vous avez signé un contrat, vous avez signé un contrat au mois de janvier, votre gouvernement a signé un contrat en disant: Je te donne de l'argent, voici l'argent quand j'aurai de l'argent, si j'ai de l'argent. Puis vous dites qu'il en manque 6 %.

Écoutez, entre vous et moi, ce n'est pas la première chose qui était... Ça, c'était virtuel. De faire une annonce sans avoir les crédits, ça, c'est virtuel. Il y a des annonces dans le budget de la députée de Taillon qui a été fait en mars, qui dit: Je fais une annonce de tant, puis, quand tu grattes dans les crédits, tu t'aperçois que c'est s'il y a de l'argent. Alors, dans la question des aspects virtuels, disons que je vais vous offrir la réponse suivante. Je nous sens très très concrets lorsque nous avons les crédits devant nous et je sens plutôt virtuels les

engagements qui sont pris en disant: Je vous donne tant d'argent si jamais j'ai de l'argent. Alors ça, ça me semble virtuel.

● (11 h 10) ●

Et, sur l'argument que vous faites à l'égard du déficit de 4 milliards dont vous dites qu'il serait virtuel puis qu'il ne serait pas exact, écoutez, libre à vous de consulter qui vous voulez pour savoir s'il est vrai ou n'est pas vrai. Je vous offre en partage de penser à une de vos collègues de votre caucus, vous pourriez peut-être mettre ça à l'ordre du jour d'une de vos prochaines réunions pour entendre la députée de Taillon vous expliquer comment, en novembre dernier, elle avait prévu déjà qu'on était à hauteur de 2,5 millions ou à peu près.

M. Boucher: 2 milliards.

M. Fournier: 2 milliards. Excusez-moi, vous avez bien raison, 2 milliards. Vous avez raison. Elle avait dit 2,5 milliards, vous avez raison, et...

M. Boucher: Oui. Non, non, je le sais, mais ce n'est pas parce... Non.

M. Fournier: Et, à ce moment-là... Si vous me permettez de compléter. 2,5 milliards, vous avez tout à fait raison. Et, à ce moment-là, elle a déposé un document disant: Pour nous en sauver, il va falloir faire des coupures dans les crédits d'impôt. Elle envisageait même de saborder au complet les crédits d'impôt parce qu'elle voyait ce trou-là. Nous sommes arrivés, nous avons vu le trou, on l'a dénoncé. Vous dites qu'il n'existe pas parce que vous n'êtes pas capable de parler à M. Breton. Parlez à la députée de Taillon, vous allez voir que le trou existe. Et il est notre cadre budgétaire dans lequel nous devons fonctionner. Et, malgré ça, malgré ça, nous avons réussi à nous doter de ces crédits pour le sport et le loisir. Je nous dis collectivement, et je vous inclus: Chapeau!

Le Président (M. Tomassi): M. le député de Johnson.

M. Boucher: M. le Président, j'aimerais ça...

M. Fournier: Je pense que j'ai bien fait de vous inclure.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boucher: Regardez, je ne voudrais pas embarquer dans cette discussion qu'on pourrait faire à une autre commission, là, qui est très importante, mais, quand vous mentionnez ça, vous comprendrez que vous venez me chercher dans mes convictions profondes, moi aussi. Puis, si je vous ai corrigé sur le 2 milliards, là, c'est parce que, vous voyez, je le savais, puis on le savait tous, mais on allait prendre les mesures pour éviter qu'il y ait un déficit. Ceci étant dit...

M. Fournier: Oui, oui!

M. Boucher: Ah, oui! D'accord.

M. Fournier: Oui, mais...

Augmentation du temps consacré à l'éducation physique au secondaire

M. Boucher: Mais je continue. J'ai la parole, M. le Président? J'ai la parole. Merci beaucoup. Le gouvernement libéral va-t-il aller de l'avant avec son engagement et maintiendra-t-il les 27 millions alloués à 30 minutes supplémentaires d'éducation physique par semaine au secondaire pour lutter, évidemment, contre la sédentarité, etc.? Est-ce que vous pouvez nous donner une réponse aujourd'hui sur ça ou si vous ne pouvez pas?

M. Fournier: Telle est votre question?

M. Boucher: Est-ce que la demi-heure de plus par semaine d'éducation physique à l'école va être appliquée?

Le Président (M. Tomassi): M. le ministre.

M. Fournier: Donc, telle est votre question, ce qui m'amène à répondre la chose suivante. Sur le premier aspect de votre intervention, vous le saviez qu'il y avait un trou de 2,5 milliards, vous avez juste oublié de nous le dire dans le budget de la députée de Taillon du mois de mars. Parce qu'elle nous avait dit qu'il y avait un trou de 2,5 milliards, qu'elle allait couper les crédits d'impôt, mais, au contraire, quand est arrivé le budget, il y a eu plein d'engagements avec des clauses disant: Si jamais on a de l'argent. Pas étonnant que, dans le contrat de ville, c'était écrit: Si jamais on a de l'argent, parce qu'elle savait qu'il y avait un trou puis qu'ils n'arrivaient pas. Mais tout ça était une démarche vers l'élection.

Vous l'auriez fait, dites-vous. Vous l'auriez fait, dites-vous. Mais vous ne l'avez jamais dit que vous le saviez qu'il y avait ce trou. Et le problème, dans toutes ces consultations dont nous sommes de grands promoteurs et que nous ne décelons pas toujours la même intensité de promotion chez vous à l'égard des consultations, je pense que c'est important de dire au monde c'est quoi, la vérité, puis, à partir de là, les décisions se prennent.

Une réponse courte à la question que vous me posez. J'aurais le goût d'en donner une longue, mais, comme il m'arrive peu souvent de répondre trop longtemps, je vous répondrai simplement ceci. Répondre à votre question m'emmènerait, m'entraînerait à usurper les fonctions de mon collègue de l'Éducation, mieux à même de défendre, un, ses crédits, deux, ses projets, et de voir, trois, quelles sont les alternatives qu'il a en tête. Je dis cela parce que, même s'il y avait quelque élément que je connaissais à l'égard de ces projets, il me semblerait plus normal que ce soit lui qui en fasse annonce et réponse.

Le Président (M. Tomassi): M. le député de Johnson.

Crédits affectés à la promotion de la sécurité et de la recherche (suite)

M. Boucher: Oui. Je constate que vous avez... Je constate que vous n'avez pas répondu à ma question

sur la sécurité et la recherche autrement qu'en disant: Bien, quand on augmente à des endroits, il faut couper à d'autres. Qu'est-ce qui va être modifié dans ce programme, qu'est-ce qui va être coupé? Est-ce que vous avez une réponse, là, précise à me donner sur ça?

M. Fournier: Très bien. Promotion de la sécurité? Promotion de la sécurité, il n'y a pas de coupures. Projet recherche et communication, il y a une coupure. Les partenaires qui vont se trouver à être affectés de ce côté-là seront appuyés à partir du budget de fonctionnement à l'intérieur de la structure.

Le Président (M. Tomassi): M. le député de Johnson.

M. Boucher: Je comprends mal. Vous dites que les gens... les budgets de fonctionnement vont être, au fond, coupés mais que le fonctionnement lui-même va être maintenu. C'est ça que je comprends?

M. Fournier: On est capable de compenser, le 100 000 \$ de différence qu'il y a pour la recherche, on est capable de le compenser à partir du budget de fonctionnement.

M. Boucher: Du ministère?

M. Fournier: Du ministère.

M. Boucher: O.K.

Le Président (M. Tomassi): Est-ce qu'il y a d'autres interventions...

M. Boucher: Pardon?

Le Président (M. Tomassi): Vous voulez continuer?

Financement du programme Québec en forme

M. Boucher: Oui, oui, bien sûr, bien sûr. Le 1 million que vous avez maintenu pour lutter contre la sédentarité à Kino-Québec, est-ce qu'il va aller, tel que prévu, à la lutte contre la sédentarité chez les jeunes notamment?

M. Fournier: Vous faites référence au 1 million de Québec en forme...

M. Boucher: Oui.

M. Fournier: ...de la Fondation Chagnon, c'est ça? La réponse, c'est oui.

Bilan de la campagne Vis ton énergie

M. Boucher: Oui. D'accord. Et maintenant la campagne promotionnelle *Vis ton énergie*, est-ce qu'elle se poursuit? Puis est-ce qu'on pourrait en connaître les résultats, en 2002-2003, de cette campagne? Combien d'écoles ont participé? Est-ce que Marc Gagnon, qu'on

connaît tous très bien, qui est un champion olympique, va être encore le porte-parole de cette campagne?

M. Fournier: La campagne... La dernière partie de votre question, c'était quoi, sur Marc Gagnon, je m'excuse?

M. Boucher: Est-ce qu'il va encore être le porte-parole?

M. Fournier: O.K. Bien, la campagne est terminée. Elle s'est terminée en mai, selon la façon dont elle était lancée, elle s'est terminée en mai. Pour ce qui est des résultats, bien, ils vont arriver un petit plus tard. On me dit à l'automne? À l'automne, les résultats, l'espèce de vérification de ce qu'elle a donné arrivera à l'automne. Et, à partir de ces résultats-là, bien sûr, nous pourrions tirer des conclusions sur l'opportunité de reproduire ou de modifier le genre de démarche. Il est trop tôt. Il est trop tôt, là, pour l'instant, de dire comment ça va prendre forme et qui en fera partie.

Une voix: ...

M. Fournier: En complément, M. le Président.

Le Président (M. Tomassi): Oui.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boucher: ...poser des questions, alors

M. Fournier: On m'informe que...

M. Boucher: Excusez, M. le Président.

M. Fournier: On m'informe que...

M. Boucher: Je vous en prie...

M. Fournier: Bien que nous attendions une évaluation pour l'automne, on m'informe qu'il y a une pré-évaluation qui existe, notamment une pré-évaluation sur la contribution de Marc Gagnon et qu'elle est excessivement positive. Je vous en remercie d'ailleurs.

M. Boucher: Je peux continuer, M. le Président?

Le Président (M. Tomassi): Allez-y. Pas d'autre intervention du côté ministériel.

Soutien aux infrastructures de sport et de loisir

M. Boucher: Alors, j'en reviens à un autre sujet qui a été un des thèmes du gouvernement actuel lors de la campagne électorale, la question des régions. Vous vous êtes définis comme le parti des régions. Enfin.

M. Fournier: Et des citoyens...

M. Boucher: Non? Le budget Marois avait annoncé dans ses priorités budgétaires un programme de soutien aux infrastructures de loisir et du sport mis en

place conjointement avec les partenaires pour permettre un investissement annuel de 10 millions pour les cinq prochaines années, partagés à parts égales entre l'État et ses partenaires. Évidemment, l'idée avait été très bien reçue parce qu'une étude qui avait été réalisée en 2002 démontrait, en effet, un urgent besoin en cette matière.

Et vous connaissez l'étude qui avait été produite par l'URLS, de... pas de Sherbrooke — je suis comme... — mais plutôt de Québec. Et on constatait dans cette étude-là que l'état des infrastructures était très déficient, les immobilisations sont généralement vétustes, plus de 20 ans, notamment pour les arénas, les piscines, les gymnases et les centres communautaires. Depuis leur construction, on y avait apporté peu ou pas d'aménagements, de rénovations et de mises aux normes. Les mesures de planification quant à un entretien adéquat ont souvent été négligées, et j'en passe. Ma question est la suivante: Qu'est-ce que vous comptez faire, M. le ministre, devant l'état général des infrastructures si vous n'entendez pas réaliser la proposition du budget Marois?

Le Président (M. Tomassi): M. le ministre.

● (11 h 20) ●

M. Fournier: D'abord, je pense que vous aimeriez m'entendre sur le fait que je reconnais ou pas qu'il y a matière à intervenir dans le domaine des infrastructures sportives. Je tiens à vous dire, là-dessus, qu'il est évident qu'il doit y avoir des interventions et qu'on doit être très attentifs et essayer d'être imaginatifs aussi pour développer ces infrastructures-là. On ne peut pas plaider, pendant deux heures ou à peu près que nous avons ici, comme nous le faisons, sur l'importance du sport, dégager des crédits additionnels et se dire que les infrastructures sont sans rapport avec ce genre d'intervention étatique, là, forcément. Je vais vous signaler cependant que, dans l'ensemble du domaine des infrastructures, pas juste en sport, l'ensemble des infrastructures, il y a tout un défi à relever, pas juste pour le gouvernement du Québec, pour tous les paliers de gouvernement, puis il y a du travail devant nous à faire.

Vous rappelez les engagements du budget... les annonces du budget de la députée de Taillon, en mars dernier, à l'égard des infrastructures. Ce même budget prévoyait des infrastructures d'ordre municipal — appelons ça comme ça, là — à hauteur de 120 millions de dollars et des infrastructures dans le domaine du sport à hauteur de 10 millions. Le seul petit hic qu'il y avait à l'égard de ces annonces-là dans le budget était la réserve à l'effet que cela prendrait forme si jamais il y avait de l'argent. C'est le seul petit hic. C'est écrit. Ça nous ramène évidemment encore à toute la question des comparables.

Tantôt, vous me disiez: Comparons avec 2002-2003, ne comparons pas avec les crédits Facal de mars dernier. Là, vous me ramenez avec une comparaison avec le budget de la députée de Taillon du mois de mars. Je n'ai aucun problème à faire différents types de comparaisons. Dans cette comparaison-là, je veux simplement vous dire qu'une des unités dans l'équation pour la comparaison, c'est un budget qui fait des annonces pour lesquelles il est dit: Si jamais il y a de l'argent. C'était vrai pour les infrastructures de sport, 10 millions, mais, honnêtement, je vais vous dire, il y a pire que ça,

c'était la même affaire pour le budget, les infrastructures de 120 millions. Or, c'était dit: C'est s'il y a de l'argent. Savez-vous qu'est-ce qu'il a fait, le ministre responsable? Il a pris des engagements à hauteur de 100 millions sur le 120 millions, alors que le budget n'était pas adopté, les crédits n'étaient pas adoptés puis qu'on lui avait dit qu'il n'y avait pas d'argent. Je vais vous le répéter tranquillement.

Une voix: Ce n'est pas nécessaire.

Une voix: Moi, j'aimerais l'entendre.

M. Fournier: Je pense que ça vaut la peine. Il y avait un programme pour 10 millions pour les infrastructures de sport, dans lequel on dit: C'est s'il y a de l'argent. Pour l'instant, il n'y en a pas. Il y avait 120 millions — je vous arrête sur le 120 parce que 120, c'est plus que 10 — 120 millions, puis il dit: Si jamais... s'il y a de l'argent, puis le ministre qui était là, il a engagé... Puis là regardez la période, hein? Ça, ça s'est passé entre le budget puis le jour des élections. Comme la campagne a commencé le lendemain, disons que ça s'est passé en plein pendant la campagne. En plein pendant la campagne, il a engagé de l'argent qui n'existait pas. Il y a du monde qui reçoit les lettres, là, puis qui disent: Nous, on va faire ça. Puis c'est des affaires importantes.

Alors, nous, on arrive. Il y a un trou de 4 milliards. Même la députée de Taillon était au courant. Vous le savez, vous-mêmes m'avez corrigé, vous saviez que c'était 2,5 milliards. Bon. Alors, qu'est-ce qu'on fait? Bien, il y a un budget, puis le budget qui a été adopté fait en sorte, et les crédits, fait en sorte qu'il y aura un budget de 130 millions — reprenez bien le chiffre — de 130 millions. Tantôt, vous aviez 120 sans argent et 10 sans argent. Le gouvernement libéral est arrivé dans un contexte où le plan budgétaire était, disons, pour le moins serré — pour prendre un mot qui n'offense pas personne et ne lance pas un débat — et il y a donc un budget maintenant de 130 millions pour les infrastructures. Mais ce n'est pas ça qui est le plus important, ce n'est pas l'annonce budgétaire de 130 millions qui est le plus important. La question, c'est: Est-ce qu'il y a des crédits pour soutenir cette annonce budgétaire là, pour le 10, puis pour le 120, puis pour, donc, le 130? Et la réponse à cette question-là, c'est oui.

Donc, il est possible d'intervenir dans le domaine des infrastructures, mais, je vous dis à l'avance, je ne m'en pète pas les bretelles parce que c'est loin par rapport aux besoins. Les besoins sont immenses. Il va falloir vraiment faire une corvée. Je l'ai déjà dit à l'UMQ, il va falloir qu'il y ait une corvée: fédéral, provincial, municipal et privé. Il va falloir qu'on soit capables de lancer quelque chose qui nous permette de prendre en compte tous ces besoins...

Le Président (M. Tomassi): ...de Châteauguay.

M. Fournier: ...sachant à l'avance qu'on ne pourra peut-être pas dire oui à tout. Ce sera dans la mesure... Vous me saluez ou vous me signifiez que...

Le Président (M. Tomassi): Il reste moins de cinq minutes.

M. Fournier: Je comprends que son salut était un appel du pied à ce que je termine. Donc, je termine là-dessus et je vous laisse continuer.

M. Boucher: Pendant une croisade, là, vous pourrez compter sur moi parce que, comme secrétaire d'État aux infrastructures, j'en ai vu des vertes puis des pas mûres, et les besoins sont immenses.

M. Fournier: Nous croiserons ensemble.

M. Boucher: Alors, M. le ministre, je vous offre ma collaboration. Sur ce, évidemment, le temps passe, je veux terminer nos interventions ici en vous faisant une invitation spéciale. Vous êtes le ministre des Affaires municipales, Loisir et Sport. Moi, à chaque année — et je vous en ai parlé en Chambre, l'autre fois — j'organise un tournoi de golf au profit des jeunes de mon comté dans le contexte de la promotion de l'excellence, ceux qui ont des projets d'excellence dans les sports, l'aide humanitaire ou la culture. M. le ministre, je serais extrêmement ravi de vous accueillir à ce tournoi de golf le 21 août et de vous présenter à mes invités. Le tournoi a lieu dans une région très libérale, Valcourt, vous seriez très à l'aise évidemment dans ce milieu, et je vous accueillerais avec grand plaisir.

M. Fournier: Je saisis la perche pour vous dire que je me sens ministre des Affaires municipales du Sport et du Loisir pour tout le Québec, que ce soit Valcourt, qualifiée de libérale, ou d'autres régions qui seraient qualifiées autrement. Je vous remercie de l'invitation, d'autant qu'elle est lancée dans un esprit sportif, où il peut y avoir des compétitions démocratiques mais, en même temps, qu'il y ait un respect derrière les équipes respectives. Et je prends bonne note de l'invitation qui m'est faite. Je m'assure que ceux qui sont à mes côtés, autour de cette table, qui ont une responsabilité plus importante à l'égard de l'agenda que d'autres qui ont moins cette responsabilité-là, de voir comment je pourrais me rendre disponible, et, si c'est possible, c'est avec plaisir que je me joindrai à vous, comme d'ailleurs ça me fera plaisir d'accepter dans la mesure du possible toutes les invitations qui sont faites pour participer à des activités qui mettent en valeur le sport et le loisir, et parfois le golf.

Adoption des crédits

Le Président (M. Tomassi): Merci beaucoup, M. le ministre, toujours... les réponses toujours complètes. Alors, est-ce que le programme 8, intitulé Développement du sport et du loisir, est adopté?

Des voix: Adopté.

M. Boucher: Sur division.

Le Président (M. Tomassi): Sur division. Alors, je lève la séance et je vous rappelle que la commission suspend...

Des voix: ...

Le Président (M. Tomassi): Excusez, une minute, une petite minute. La commission suspend ses travaux jusqu'à cet après-midi, 13 heures et non 14 heures, 13 heures, à la salle Louis-Joseph-Papineau. Merci.

(Fin de la séance à 11 h 28)